

Université de Tartu
Collège des langues et des cultures étrangères
Département d'études romanes

Beatrice Veidenberg
TRAITEMENT DE LA LANGUE DANS LE *DISCOURS SUR L'UNIVERSALITÉ DE LA*
LANGUE FRANÇAISE D'ANTOINE DE RIVAROL
Mémoire de licence

Sous la direction de Marge Käsper et Janika Päll

Tartu 2021

Table des matières

Introduction.....	4
1. Engagement rhétorique d'Antoine de Rivarol	6
1.1 Antoine de Rivarol et le concours de l'Académie de Berlin.....	6
1.2 Les enjeux rhétoriques de Rivarol.....	7
1.2.1 Les origines de la rhétorique.....	7
1.2.2 Le discours épideictique à côté des autres genres du discours	9
1.2.3 La rhétorique en tant que <i>techné</i>	9
1.3 Les types de preuves	11
1.4 Trouver les <i>topoi</i> traitant des caractéristiques de la langue	12
1.4.1 <i>Topoi</i> ou <i>loci communes</i>	13
1.4.2 Trouver les <i>topoi</i> , les lieux.....	14
1.4.3 Les <i>topoi</i> traitant de caractéristiques de la langue	15
2. Caractéristiques des langues au sens général.....	17
2.1 Le caractère et le génie de la langue	17
2.2 Deux styles dans le langage	23
2.3 L'alliance entre la pensée et la langue	26
3. Caractéristiques de la langue française	29
3.1 L'usage de la langue française : dévoilement de l'esprit français.....	30
3.1.1 La pensée raisonnée	30
3.1.2 « Bel esprit » dans la langue écrite et dans la langue parlée.....	31

3.2	L'ordre sous-jacent de clarté	39
3.2.1	Un jugement d'exclusivité : la clarté – base éternelle du français.....	39
3.2.2	Esprit géométrique de l'ordre direct	40
3.3	La rhétorique de génie.....	43
3.3.1	Mise en rapport avec les autres et avec le génie ancien.....	45
3.3.2	Estime d'une harmonie de langue et de pensée.....	48
3.3.3	Un bon goût pour la postérité.....	50
	Conclusion	53
	Références.....	56
	Resümee.....	59
	Annexe 1 : La liste de caractéristiques de la langue au sens général trouvées dans le discours	61
	Annexe 2 : La liste de caractéristiques de la langue française trouvées dans le discours.....	63

Introduction

Aujourd'hui la question sur la lingua franca, une seule langue dominante semble être épuisée de manière que le changement de celui-ci, de l'anglais envers une autre langue, parait peu vraisemblable dans le monde occidental. Comme l'affaire de Brexit a toutefois fait émerger de nouvelles discussions sur la langue officielle des affaires européennes, cette problématique a en quelque sorte ressuscité la question de changement de la lingua franca d'aujourd'hui.

Ce mémoire-ci ne cherche pas à résoudre la question de la lingua franca d'aujourd'hui, mais regarde comment cette problématisation-là se trouvait le fond au XVIII^e siècle par un homme de lettres de l'époque, Antoine de Rivarol, qui a proposé le discours *De l'universalité de la langue française* (ci-dessous désormais abrégé *le Discours*) en 1784 à l'Académie royale des sciences de Prusse (désormais abrégé l'Académie de Berlin). Sous une forme oratoire Rivarol cherche à justifier pourquoi et comment la langue française est prééminente et ainsi supérieure à toutes les autres langues. Aujourd'hui ce discours semble avoir perdu son sens et importance au point que les arguments de Rivarol paraissent impertinents à nos jours. Ils s'associent pour nous même à une interprétation chauvine, ce n'est pas par hasard qu'actuellement un hebdomadaire français d'extrême droite se nomme « Rivarol ». Cette interprétation dérive probablement de l'amplification de la France qu'Antoine de Rivarol contribue à réaliser sous l'emblème de la langue française. D'ailleurs, le discours fait émerger la conception de francophonie bien avant que celle-ci était valide. D'autre part, le *Discours* se situe au siècle de Lumières dont les idées ont développé la science humaine et la science linguistique et ont ainsi formées notre approche vers les langues aujourd'hui (Armand 2014 : 61).

Par conséquent, on va étudier ci-dessous des idées suscitées pendant le *Discours* pour comprendre avec quelles preuves Antoine de Rivarol accomplit son argumentation défendant la langue française. Comme il est bien vrai que Rivarol souligne des aspects différents en parlant des langues – il nous amène à voir des caractéristiques positives et négatives des langues étrangères – on constate que son argumentation se concentre plus sur la langue au sens général, comme un phénomène qui est propre à toutes les personnes. D'autre part, il montre des aspects tout à fait propres à la langue française.

Bref, son argumentation est plus profonde, questionnant la langue au sens général et la langue française en particulier, ce qui nous conduit à poser la question de savoir comment il dépeint sa langue maternelle : comment celle-ci appartient à un système de langues en général ? qu'est-ce que la langue pour Rivarol ? et comment les preuves apportées aident Rivarol à constituer des arguments persuasifs ?

Pour rendre la démarche de notre analyse plus efficace ainsi que pour souligner les points importants dans le discours étudié, on divise le mémoire en trois parties. Le premier chapitre *Engagement rhétorique d'Antoine de Rivarol* se concentre sur l'aspect rhétorique de l'auteur du *Discours* : d'abord nous nous arrêterons sur le caractère de Rivarol en introduisant quelques détails sur sa vie, ainsi que sur la motivation de ce discours. Ensuite, on avance au traitement de la rhétorique où nous avons l'intérêt d'accentuer le discours épideictique, le genre du discours auquel le *Discours* de Rivarol appartient. On étudie quels sont les traits les plus distinctifs chez la rhétorique et comment ceux-ci nous aident à projeter le *Discours*. Ce chapitre est important pour nous dans la mesure où il introduit les preuves rhétoriques, parmi lesquelles on est le plus enclin vers le logos. Celui-ci avec *topoi* fait bien partie de l'argumentation et on verra plus tard qu'il joue un rôle important dans la caractérisation de la langue chez Rivarol.

Dans le *Discours* on cherche deux types des *topoi* : les uns qui caractérisent la langue au sens général et les uns qui caractérisent la langue française. Ces *topoi* seront conclus aux deux listes dont notre analyse dans le deuxième et troisième chapitre sur les idées de Rivarol s'élabore. Notre objectif, c'est de comprendre qu'est-ce que la langue sous l'emblème des caractéristiques trouvées selon Rivarol et que disent-elles sur l'attitude et sur les valeurs de l'époque à laquelle l'auteur du *Discours* vivait et comment les caractéristiques trouvées aident Rivarol à persuader. Nous allons chercher ces réponses dans le deuxième chapitre, *Caractéristiques des langues au sens général*, et dans le troisième chapitre, *Caractéristiques de la langue française*. Pour rendre notre démarche plus aisée, les chapitres évoqués seront divisés aux sous-parties.

1. Engagement rhétorique d'Antoine de Rivarol

Dans le premier chapitre nous nous intéressons à l'engagement rhétorique d'Antoine de Rivarol pour lequel nous introduisons la motivation du *Discours* et brièvement le caractère de son auteur. Puis nous allons faire connaissance au caractère de la rhétorique en tant que discipline qui a le but de persuader.

1.1 Antoine de Rivarol et le concours de l'Académie de Berlin

En 1784 Antoine de Rivarol propose son *Discours sur l'universalité de la langue française* à un concours de l'Académie de Berlin en 6 juin 1782. L'Académie a présenté trois questions auxquelles elle attendait la réponse sous une forme bien réfléchie en écrit. C'est pour cela que les concurrents ont eu un an et demi pour formuler leurs travaux. Les trois questions proposées étaient : « *Qu'est-ce qui a fait de la Langue française la Langue universelle de l'Europe ?, Par où mérite-t-elle cette prérogative ?, Peut-on présumer qu'elle la conserve ?* » (Suran 1930 :86). Ainsi le concours a visé de regrouper des idées défendant l'universalité de la langue française.

Antoine de Rivarol, l'auteur du *Discours* sur qui ce mémoire se porte, a écrit la dissertation sous une forme de discours oratoire bien que l'Académie ne l'ait pas envisagé. Le discours a réussi de gagner le concours en partageant la victoire avec l'un de ses concurrents Jean-Christophe Schwab, un professeur allemand qui avait proposé un mémoire dans une forme de dissertation sans des effets oratoires dont Rivarol se servait beaucoup. Il reste cependant incertain si le *Discours* a été jamais prononcé à haute voix, mais il est certain que Rivarol l'a écrit en le rendant convenable à une présentation orale (*ibid.* :147).

L'auteur du *Discours*, Antoine de Rivarol, un homme de lettres parfois contradictoire, est né en 1753 et mort en 1801. Il dépassait son enfance en région Occitanie où probablement ses grands-parents ont déménagé, étant initialement originaire de l'Italie. Son père était un fabricant de soie ou/et un aubergiste (*ibid.* 1930 :18) alors Rivarol ne dérivait pas de noblesse et il a dû gagner ce titre lui-même. Son chemin des études commençait à un séminaire Sainte-Garde à Avignon d'où il partait vers Paris en 1776. C'est là où il s'est anobli. À Paris il était un homme bien bouleversant et connu : il y était une grande partie des personnes qui l'adorait, mais aussi les autres

qui ne l'aimaient point. On dirait que les sentiments contradictoires envers Rivarol dérivait de son caractère renforcé par ses écritures pamphlétaires ayant souvent une note critique et moquant, parmi eux *Le petit almanach de nos grands hommes* (Martin 2015). Outre les pamphlets, il a écrit des textes aux journaux, des aphorismes, des poèmes, mais envisageait aussi d'éditer un dictionnaire qui n'a jamais vu le jour puisque « le pamphlétaire à la plume acérée ne sait qu'accumuler des notes, se perdre dans des recherches sans fin » comme il est bien indiqué par Claire Boussel (2008). Rivarol est également connu comme un traducteur, son travail le plus grand est probablement la traduction de *l'Enfer* par Dante. Le *Discours* reflète bien son idéologie : il y fait l'éloge à la gouvernance de la France et à la monarchie et on comprend bien qu'il était un royaliste qui n'allait pas soutenir la Révolution Française. La dernière est notamment la raison pourquoi il s'est enfuit de la France vers Berlin (Suran 1930 : 67-68).

1.2 Les enjeux rhétoriques de Rivarol

De temps à autre, il est difficile de comprendre ce qu'est un texte rhétorique. De manière générale, le texte rhétorique vise à persuader, à changer l'opinion et à faire croire quelque chose à quelqu'un (Reboul 2001 :5). L'accent se trouve ici sur *l'opinion* vu que la persuasion a son effet sur les pensées d'autrui et son but ne devrait évidemment pas résulter dans un acte (*ibid.*). Ainsi, pour cadrer le *Discours* d'Antoine de Rivarol et pour le bien analyser, il faut dire quelques mots sur le champ dans lequel il se trouve, notamment sur la discipline rhétorique. Pour ne pas nous en approcher trop théoriquement, on essaye toute de suite y engager le discours de Rivarol.

1.2.1 Les origines de la rhétorique

La tradition de la rhétorique dérive du monde ancien et la naissance de celle-ci date probablement du V^e siècle avant notre ère, les premiers discours se trouvaient dans le domaine judiciaire. Parmi les premiers, c'étaient Corax et ses disciples de développer rhétorique judiciaire en Sicile. La rhétorique délibérative se développait en accord avec la démocratie athénienne naissante (Kennedy 1999 : 20). Un autre personnage important dans l'histoire de rhétorique est sûrement Gorgias, un sophiste Sicilien qui a lié la rhétorique avec l'art du langage. C'était lui, qui a indiqué montrer l'aspect poétique de la rhétorique, l'aspect de l'art en prose et que la prose aussi peut être

perçue en tant que poésie (*op. cit.* : 35). Bref, Gorgias a défini le rôle de la parole dans le discours public, dans une rhétorique d'éloge et de blâme. Celui-ci est bien une chose qui nous intéressera étant donné que le discours de Antoine de Rivarol, se conduit comme un discours épideictique, faisant de l'éloge et de même manière du blâme.

Malgré les critiques du traitement rhétorique chez les sophistes, ceux-ci ont beaucoup contribué à la rhétorique en tant que science en nous indiquant spécialement les figures de sens et de pensée qui se servent de périphrases, de métaphores et d'antithèses, en d'autres termes, les figures de style qui appartenaient plus jusqu'à ce point à la poésie (Barthes 1970 :176). Toutes ces figures de styles sont bien apparentes dans le discours d'Antoine de Rivarol ce qui nous suggère de plus qu'il s'agit bien d'un discours épideictique.

Le système rhétorique antique nous intéressera en tant qu'il présente des éléments et des aspects à étudier au cours de notre analyse du *Discours*. Aristote était le premier à vraiment mettre la rhétorique avec d'autres disciplines dans un système cohérent, avec son propre sujet et sa méthode (Kennedy 1999 :76). Selon la *Métaphysique* d'Aristote il y a trois catégories de l'activité intellectuelle : théorique, pratique et productive (*ibid.*). La réalisation de l'activité intellectuelle résulte de quatre causes : la cause matérielle, la cause formelle, la cause efficiente ou le producteur, et la cause finale qui réponde à la question *pourquoi ?* (*op. cit.* : 77)

Dans le contexte rhétorique de notre discours étudié, la cause matérielle correspond aux mots et aux arguments qui traite l'universalité de la langue française, la cause formelle correspond au genre du discours avec ces règles, dans notre cas il s'agit du discours épideictique : la cause efficiente est l'orateur, alors c'est Antoine de Rivarol, et la cause finale, c'est la persuasion : le consentement que la langue française est universelle. La persuasion, la cause finale, dépend bien évidemment de causes précédentes, et c'est quelque chose qui va nous intéresser dans notre analyse du discours : nommément comment la cause matérielle (c.-à-d. les arguments) et le genre du discours, ainsi l'auteur servent à persuader.

1.2.2 Le discours épидictique à côté des autres genres du discours

Dans le classement traditionnel qui est bien actuel aujourd'hui aussi, il y a trois genres (*genus*) du discours rhétorique : délibératif, judiciaire et épидictique. La persuasion visée par le discours dépend du genre dans lequel le discours se trouve (Kennedy 1999 : 77). Selon le genre, la fonctionnalité du discours change comme tous ces genres ont leurs propres particularités. L'une de celles particularités se situe sur l'auditoire du discours (Reboul 2001 : 56-57). Donc le discours judiciaire montre à la cour de justice ce qui est légal ou illégal et pour cela, il regarde des faits antérieurs, le passé ; le délibératif montre à l'Assemblée ce qui est utile ou inutile pour la communauté, ainsi il regarde ce que l'avenir pourrait être ; et l'épidictique montre à des participants de l'événement ce qui est à respecter et bon ou mauvais à un moment donné, dans le présent (Kennedy 1999 : 87). Leurs persuasions ont alors un but différent et alors l'épidictique persuade pour l'adoration. En effet, Perelman et Tyteca (2008 : 63) notent que les valeurs de la communauté jouent un grand rôle dans le discours épидictique parce qu'il vise à susciter des émotions qui ne sont pas forcément nécessaires, mais trouve l'approbation chez l'orateur. Naturellement, les trois genres varient par leurs sujets, mais aussi par leurs styles, ainsi par exemple le discours épидictique utilise plus de figures propres à la poésie (Kennedy 1999 : 35).

Alors, bien que Rivarol puisse traiter des sujets qui seraient, d'un part, propres pour le discours délibératif, on remarque plus des caractéristiques propres pour un discours épидictique. Celui-ci est bien renforcé par la cible de ce discours. Notamment, il s'agit d'un discours qui était « commandé » par une institution pour un « événement » irréel, c'est-à-dire qu'il s'agit plutôt d'un exercice du style, une situation imaginaire.

1.2.3 La rhétorique en tant que *techné*

La rhétorique en tant que discipline qui traite des sujets variés n'est pas quelque chose fixe dans sa forme, mais plus par sa fonction – de persuader (Kennedy 1999 : 78). Ainsi, on peut voir la rhétorique en tant que *techné*, où son activité intellectuelle est productive ce qui l'associe à l'art. Bien qu'on aille traiter plus des sujets et ainsi les arguments avec lesquels Rivarol vise à persuader, il est opportun de tracer la structure du discours qu'on va étudier et ainsi présenter les sous-parties de l'éloquence. La rhétorique en tant que *techné* a cinq parties : l'invention (*inventio* ou *heuresis*), la

disposition (*dispositio* ou *taxis*), l'élocution (*elocutio* ou *lexis*), l'action (*actio* ou *hypokrisis*) et la mémoire (*memoria* ou *mnēmē*) (*op. cit.* : 98).

Le processus d'un discours commence par l'invention créant des preuves avec lesquelles on va persuader (Doury 2016 : 119). Ce sont les idées sur lesquelles l'orateur s'appuie, chez notre cas-là ce sont les idées qui défendent l'universalité de la langue française dont on va traiter dans la suite (cf. ch.1.3.1). La deuxième partie d'un processus de discours se trouve sur la disposition avec laquelle on met les preuves du discours dans une structure, normalement, au plan rhétorique, composée de l'exorde (*exordium*), de la narration (*narratio*), de la confirmation ou de la réfutation dans un ensemble de *probatio*, et de la péroraison (*peroratio*) (Kennedy 1999 : 103-106).

C'est l'exorde où Rivarol se tourne vers l'auditoire en introduisant la problématisation du discours dont il s'avance à la narration décrivant l'origine du « personnage » principal, celui du français. Aussitôt, Rivarol commence à argumenter pourquoi les autres nations ne mériteraient pas le statut de la langue universelle et comment c'est le français qui le mérite le mieux, ce qui fait bien ensemble sa confirmation. Comme la narration et la confirmation/la réfutation vont ensemble – la narration est parfois nécessaire pour atteindre la persuasion – Rivarol utilise tous les deux, tour à tour. La péroraison, c.-à-d. la conclusion de son discours est donnée d'une manière très fascinante, comme on dirait que Rivarol ne le conclut pas, mais au contraire il fait allusion à un nouvel élément (cf. ch. 3.3.3) qui peut bouleverser, ainsi persuader l'interlocuteur : c'est une méthode qui pouvait augmenter, ou également diminuer, sa compétence du style à l'élocution.

L'élocution, la troisième sous-partie du processus de la rhétorique, traite du style visant à mettre les arguments dans une composition, et alors mettre le discours en mots. Le style se comprend de cinq vertus dérivant de la tradition ancienne : la correction de la langue (*hellēnismós* ou *latinitas*), la clarté (*saphēs* ou *claritas*), l'ornementation (*kósmos* ou *ornatus*), la convenance (*prépon* ou *decorum*) et la concision (*brachýtēs* ou *brevitas*), c.-à-d. la brièveté du discours (Kennedy 1999 : 91). Observant le *Discours* de Rivarol on remarque que son style suit bien la correction de sa langue dans le moment d'énonciation, au sens qu'il ne se sert pas beaucoup de néologismes et les mots « barbares » ce qui selon la tradition rhétorique résulte dans

un style bien clair. Or, d'autre part, son discours utilise beaucoup de figures de style – bien qu'il indique lui-même dans son discours que les figures n'aident pas à la compréhension – ainsi rendant le discours bien orné. A propos de la *clarté* on verra plus tard (cf. ch. 3.2), que Rivarol la traite dans son argumentation comme un sujet principal qui fait la langue française précieuse. On dirait que le *Discours* paraît bien convenable vu qu'il démontre beaucoup d'idées proposées par les autres penseurs de siècle précédants. En plus du côté de la convenance, il faut se rappeler que le discours étudié a gagné le concours proposé par l'Académie de Berlin, alors il est présumable que le jury le trouvait opportun pour le moment donné.

La quatrième sous-partie de la rhétorique est l'action (*actio* ou *hypokrisis*) qui renvoie le discours à la mise en scène par l'orateur. La dernière partie de la rhétorique, c'est la mémoire (*mnē'mē*) visant à la mémorisation du discours (Doury 2016 : 119). Chez Rivarol, il n'est pas certain qu'il ait présenté son discours à haut voix, mais il est certain qu'il l'a écrit dans une manière bien éloquente (Suran 1930 : 147). Il y a donc tout une série d'aspects à considérer chez un discours

1.3 Les types de preuves

Dans notre mémoire, il faut bien indiquer les différents types de preuves qui nous aideront à analyser le discours choisi et une fois plus montrer comment elles aident à la persuasion et à la fonction de discours étudiés.

Selon Aristote, on persuade en se servant de deux types de preuves, celles extra-rhétoriques (*atehnoi*) et celles intra-rhétoriques (*entechnoi*). Les preuves extra-rhétoriques ou bien les preuves naturelles sont celles qui sont avant l'invention et qu'on ne peut pas créer nous-mêmes, comme les témoignages, les lois, etc (Kennedy 1999 : 82). Les preuves intra-rhétoriques ou bien des preuves artificielles sont celles qu'on crée pendant l'invention. Alors, comme le discours épideictique ne s'appuie pas normalement sur les témoignages et sur les lois, il se sert plus de preuves artificielles. Celles-ci sont à diviser en trois catégories : de l'éthos, du pathos et du logos sur lesquels les discours s'élaborent.

L'éthos est directement lié au locuteur et à son caractère ou avec le caractère de son adversaire puisque l'orateur est capable de persuader avec son propre caractère : quand le locuteur lui-même a confiance en son discours, l'effet de persuasion est bien

plus probable (Doury 2016 : 127). Donc l'éthos nous indique que la réception de l'auditoire dépend de la présentation du locuteur lui-même mais aussi de la présentation du sujet dont le locuteur parle. Alors le locuteur adapte un caractère à son sujet et celui-ci porte d'une manière son propre éthos. Au cas de Rivarol, c'est *la langue* qu'il caractérise. Normalement, dans l'éthos on compte des traits positifs comme la compétence, la sincérité et la compassion envers autrui (*ibid.* : 128). En traitant de l'éthos l'orateur se demande ce qui est approprié et moral dans la situation rhétorique.

Le deuxième type de preuve est le pathos, la preuve pathétique, qui est liée avec les émotions du discours rhétorique (*op. cit.* : 136). Le but du pathos est d'émouvoir et de changer l'état affectif de l'auditoire. Normalement, le pathos se manifeste par les gestes, les expressions faciales, l'intonation, le volume du discours et par le tempo ; à l'écrit on remarque le pathos dans les sujets (qui traitent des émotions) ou dans le style (la répétition, les exclamations, etc.) (*op. cit.* : 136-137).

La troisième preuve, nous intéressant le plus, est celle du logos qui s'occupe des arguments. Selon Aristote, la dialectique et la rhétorique se servent du logos de la même façon : toutes les deux traitent des arguments. Les arguments eux-mêmes peuvent être soit déductifs, s'appuyant sur les syntagmes et sur les enthymèmes, ou soit inductifs en se formant sur les exemples (Kennedy 1999 : 83). Pour cela, on démontre ses arguments qui dérivent de *topoi*, c'est-à-dire des lieux ou on commence à engendrer ses arguments. Donc l'argumentation de la rhétorique et de la dialectique partent de la même source et utilisent la même méthode, mais leurs sujets peuvent (et c'est souvent le cas) varier vu que la dialectique est plus comme un jeu, un exercice, mais la rhétorique au contraire s'intéresse à la communauté et sur les sujets pratiques qui sont directement liés avec le temps et l'espace dans lequel les gens vivent (Poel 2016 : 112). La rhétorique est un phénomène social.

1.4 Trouver les *topoi* traitant des caractéristiques de la langue

Pour comprendre comment Antoine de Rivarol montre l'universalité de la langue française et comment il manifeste ce qui est à respecter dans le moment d'énonciation comme indiqué par Kennedy (1999 : 87) dans le discours épideictique, nous nous servons de *topoi*. Nous nous intéresserons à la manière dont Antoine de Rivarol

caractérise sa langue maternelle et comment il dépeint la langue en tant qu'un phénomène général. Pour cela, les lieux ou *topoi* nous aideront à trouver les sources essentielles d'où l'orateur développe ses arguments. Dans le cas de Rivarol, les lieux sont utilisés pour défendre l'universalité de la langue, ce qui est bien le but de son discours : faire l'éloge de la langue française et le blâme des langues étrangères.

1.4.1 *Topoi* ou *loci communes*

Topoi ou *loci* ou « les lieux » en français sont déjà traités par Aristote, dont il parle précisément dans ses *Topiques* traitant de la dialectique, mais qui sont important dans sa *Rhétorique* aussi. Or le traitement de *topoi* varie selon la discipline (Kennedy 1999 : 79).

Chez les Anciens, le traitement de *topos* est lié à la recherche ou l'invention des arguments. Marc van der Poel (2016 : 111) explique que l'invention de lieux est une méthode pour trouver des arguments afin de discuter de sujets variés. Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 : 112) soulignent que : « les lieux désignent des rubriques sous lesquelles on peut classer les arguments », ces sont les lieux qui aident à trouver le matériel nécessaire pour un discours plus efficace et simple pour l'orateur. Donc, c'est une source d'où des enthymèmes peuvent émerger (Kennedy 1999 : 96), faisant tout le traitement de *topoi* lié au type de preuve *logos*, comme les *topoi* ou bien les lieux aident à créer l'argumentation.

Les *topoi* ont deux caractéristiques, l'une est de trouver les arguments ou bien de les inventer, et l'autre est de contribuer son attitude vers le propos (*ibid.*). Ceci permet de montrer aux auditeurs ce qui est valorisé et dévalorisé. La méthode de l'invention de *topoi* sert à l'orateur pour faire comprendre de quoi le discours traitera et quels sont les sujets où il devra argumenter, donc d'un côté cela fait partie de l'opération de l'invention et de la disposition étant donné que les *topoi* sont liés à la structuration de l'argumentation aussi. Une autre utilité des lieux est qu'ils visent à mémoriser le discours et les points du discours plus aisément et font donc partie du système mnémonique (Poel 2016 : 116).

Les *topoi* rendent la production d'un discours plus simple, et en plus, ils peuvent relever du contexte historique de l'orateur. Par conséquent c'est quelque chose auquel nous nous intéressons dans notre analyse en partant de la conception que « l'existence

ou non de tel topos particulier est affaire d'idéologie, de civilisation » (Anscombe 1995 : 191). Alors regarderons comment on trouve les *topoi* qui nous révèlent l'attitude vers la langue du *Discours* de Antoine de Rivarol.

1.4.2 Trouver les *topoi*, les lieux

Le but de ce chapitre est de montrer comment on trouvera les *topoi* nécessaires afin de conclure sur l'attitude et le comportement vis-à-vis de la langue qui nous serviront à analyser le discours. Premièrement, on montrera comment on trouve des *topoi* en général, puis on adaptera la méthode plus à nos besoins en montrant comment on trouve des *topoi* concernant les caractéristiques de la langue, et comment on établira un corpus final d'exemples de *topoi* d'où notre analyse de la description de la langue s'élabore.

Au début, on montrera comment les *topoi* sont identifiés en nous appuyant sur la définition du lieu comme endroit d'où l'orateur tire sa conclusion, son argument.

Voici, le quatrième paragraphe du discours où les *topoi* plus importants sont indiqués en caractères gras :

Quand **les Romains** conquirent les Gaules, leur féjour & leurs loix y donnerent d'abord **la prééminence à la Langue Latine** ; & quand **les Francs** leur succéderent, **la Religion Chrétienne**, qui jettoit ses fondemens dans ceux de **la Monarchie**, confirma cette prééminence. **On parla Latin** à la cour, dans les Cloîtres, dans les Tribunaux et dans les Ecoles ; mais **les jargons** que parloit **le Peuple corrompirent** peu à peu cette **Latinité** & en furent corrompus à leur tour. De ce mélange, naquit cette **multitude de patois** qui vivent encore dans nos Provinces. L'un d'eux devoit être un jour **la Langue Française**. (*D* : 46)

Dans ce cas-là, les *topoi* ou les lieux qui nous amènent à la conclusion seraient : les Romains, la prééminence de la langue latine, les Francs, la religion chrétienne, la monarchie, l'utilisation du latin, la langue latine, la corruption du latin, la multitude de patois du peuple, la langue française.

On constate que généralement les lieux sont assez nombreux et qu'on peut en trouver beaucoup. Pourtant, tous ces *topoi* dans l'exemple ne servant pas à la caractérisation de la langue dans le traitement de Rivarol. Alors, dans ce mémoire, nous nous intéressons aux lieux qui se portent seulement sur la langue et qui sont directement

liés à celle-ci. Pour trouver des lieux qui seraient plus adéquats, on fera une sélection parmi ces *topoi* qu'on a trouvé, en ne gardant pas ceux qui ne traitent pas directement la caractérisation de la langue ou la caractérisation de la langue française. On y remarque que les *topoi* trouvés ne caractérisent pas directement les sujets qu'on veut observés, ainsi on ne peut pas utiliser ce paragraphe pour conclure notre corpus final dont notre analyse s'élaborait. Alors, disons que cet exemple-ci a présenté juste la méthode pour trouver les *topoi*.

Comme la méthode peut paraître complexe, regardons un autre passage qui, cette fois-ci, traite génie de la langue et servira plus notre intérêt, et où on trouvera des *topoi* traitant génie de la langue en caractères gras :

On demande souvent ce que c'est que **le génie d'une Langue**, & il est **difficile de le dire**. Ce mot tient à **des idées très-composées**, & a **l'inconvénient des notions abstraites & générales** : on craint, en les définissant, de les généraliser encore. (*D* :62)

On constate qu'il y a plusieurs endroits dans ce paragraphe d'où on peut tirer des lieux. Contrairement à l'exemple précédent, celui-ci est directement lié au génie de la langue et, par conséquent, ces *topoi* rejoignent plus notre intérêt de notre corpus final de *topoi*.

1.4.3 Les *topoi* traitant de caractéristiques de la langue

Nous nous limiterons à des *topoi* traitant seulement de caractéristiques de la langue au sens général et à des *topoi* traitant de caractéristiques de langue française, de son génie et de sa prééminence pour conclure quelle était l'attitude de Rivarol envers la langue au sens général et est-ce que cette attitude correspond à son traitement de la langue française.

Pour rendre les *topoi* de caractéristiques plus claires servons-nous le dictionnaire CNRTL selon lequel la caractéristique est quelque chose 'qui constitue le trait distinctif ou spécifique de quelque chose ou de quelqu'un'. Voyons un : « Il me reste à prouver que si la Langue Française a conquis l'empire par ses livres, par l'humeur & par l'heureuse position du Peuple qui la parle, elle le conserve par son propre génie » (*D* : 88-89). À côté des autres *topoi* qui s'y trouvent, nous sommes intéressées à des caractéristiques importantes pour notre analyse. Alors les *topoi* qui nous surgissent sont « l'empire », « les livres », « l'humeur », « l'heureuse position du

peuple » « le génie » Pour comprendre s'il s'agit une caractéristique de la langue, nous nous demanderons si la langue peut les posséder. Si c'est affirmatif, elle fait bien partie des lieux de caractéristiques de la langue. Si c'est négatif, cela ne nous concerne pas notre propos. Alors, dans ce cas-là, tous les *topoi* sont convenables à notre analyse puisqu'ils sont tous liés à la langue en la caractérisant. Donc, tous les *topoi* qui sont propre à la langue, soit qu'ils sont des caractéristiques inhérentes, soit qu'ils sont désignés par les peuples pour montrer le statut de la langue dans la société où celle-ci se trouve, sont classés dans le groupe de *topoi* de caractéristiques de la langue.

Comme les caractéristiques des langues sont assez nombreuses, on devra une fois plus simplifier afin de conclure sur son traitement de la langue. Pour cela, on a essayé de regrouper les caractéristiques trouvées dans des groupes qui se constituent de plusieurs *topoi*. Rappelons une fois de plus que la méthode du *topos* nous aide à trouver des lieux d'où l'orateur dérive ses arguments et comme il s'agit d'un discours considéré long, il y en a beaucoup, même quand on écarte les sujets étudiés. C'est pourquoi les listes de nos *topoi* de caractéristiques de la langue sont de même manière longue et peuvent paraître arbitraires. Néanmoins, on y cherche des motifs, c'est-à-dire des *topoi* qui se répètent afin d'en tirer des conclusions. Les listes sur les caractéristiques de la langue se trouvent aux annexes (1 et 2).

Dans une manière déductive, on regarde premièrement quels sont les lieux trouvés portant sur les caractéristiques de la langue au sens général, en tant que non-attachée à une nation, alors les caractéristiques de la langue comme phénomène indépendant. Deuxièmement, nous nous sommes intéressés aux lieux concernant sa propre langue maternelle de Rivarol, la langue française, son génie et sa prééminence.

2. Caractéristiques des langues au sens général

La liste des caractéristiques regroupées sur la langue au sens général est visible à l'annexe 1 dont on dérive par la suite notre conclusion sur l'attitude de Rivarol et de son entourage envers les langues. On y est intéressé qu'est-ce que la langue pour Rivarol et comment les preuves apportées aident Rivarol à constituer des arguments persuasifs. Rivarol y est en train de démontrer et de constituer un inventaire de ce qui est propre à la langue, notamment ce qui est à respecter dans la situation d'énonciation d'un discours épideictique, donc, d'une part, il nous présente des prémisses d'une langue et, d'autre part, il explique ce qui est l'abus d'une langue. On est intéressé de savoir comment les caractéristiques de la langue au sens général s'adaptent au traitement de la langue française dont on s'occupera après la présentation des caractéristiques de la langue au sens général.

Dans la liste dressée (à l'annexe 1), on perçoit des aspects variés qui indiquent d'une manière ou d'une autre l'importance accordée à une conception générale de la langue chez Rivarol. Dans ces caractéristiques (ce que la langue possède) on remarque des groupes de *topoi* qui, sûrement, nous présentent l'idéologie de Rivarol et celle de son entourage, ce qui nous conduit vers les idées du XVIII^e siècle. Dans son propos on constate quatre sortes de caractéristiques : *le génie de la langue*, *les deux styles de langage*, *la pensée* et *les mots* qui, toutes, constituent la conception de la langue dans le discours de Rivarol. Les trois premières nous intéresseront plus parce qu'elles présentent plus des idées variées sur le langage en général. La quatrième caractéristique *les mots* est en réalité lié aux autres caractéristiques, et pourrait effectivement faire partie du *génie de la langue*, considérant le sens de *génie* qu'on va étudier ensuite.

2.1 Le caractère et le génie de la langue

D'abord on commentera la première caractéristique qui est essentielle tout au long de *Discours*. C'est le génie de la langue (désormais abrégé en GL) qui est l'un des *topoi* les plus importants sur lesquels l'argumentation d'Antoine de Rivarol se base en défendant la prééminence de la langue française. Rivarol indique lui-même que *le génie de la langue* est une notion assez ambiguë, qui est difficile à définir étant liée aux idées composées :

On demande souvent ce que c'est que le génie d'une langue, et il est difficile de le dire. Ce mot tient à des idées très composées ; il a l'inconvénient des idées abstraites et générales ... (D :62)

Néanmoins, on est à la recherche de la précision de ce terme-là dans le discours de Rivarol. Premièrement, on se sert d'exemples tirés du discours qui montrent l'usage de *génie* en collocation avec d'autres mots qui ne se réfèrent pas nécessairement à la langue, puis on regardera l'étymologie du mot *génie* pour éclaircir son sens afin d'observer les caractéristiques trouvées qui font partie du *GL*.

La notion de « génie » chez Rivarol forme des collocations avec d'autres termes et phénomènes en dehors de la langue aussi. Par exemple, *le génie* en collocation avec *la nation* selon l'exemple ci-dessous est effectivement lié à la langue sous l'emblème du verbe *parler*, et montre comment le génie de la nation est en quelque sorte précédente au *GL*, ce qui fait que *le génie* est comme une base, un fond de caractéristiques qui forme lui-même le phénomène à venir : « ...car presque tous les écrivains suivent des règles et des modèles, mais **une nation entière parle d'après son génie** » (D : 62).

Un autre exemple nous démontre comment Rivarol utilise *le génie* en collocation avec *les écrivains* où *le génie* joue un rôle en constituant la « fortune prodigieuse » d'une langue. *Le génie* ici est l'une de causes qui produit la prééminence. :

...il s'agit de montrer jusqu'à quel point la position de la France, sa constitution politique, l'influence de son climat, **le génie de ses écrivains**, le caractère de ses habitants, et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au reste du monde, [...] tant de causes diverses ont pu se combiner et s'unir pour faire à cette langue une fortune si prodigieuse (D : 46).

Par ailleurs, *le génie* ici pourrait signifier « de grand talent ».

Et puis Rivarol évoque *le génie* en collocation avec *une langue* (plus précisément *le jargon*) faisant du *GL* l'un des *topoi* plus apparents au cours de son discours. Dans l'exemple ci-dessous, Rivarol ajoute des adjectifs comme *clair* et *méthodique* au génie à partir duquel on peut caractériser le génie et ainsi lui attribuer une échelle subjective. En plus, les adjectifs, bien qu'ils témoignent la valeur de locuteur, y montrent quelque organisation, qui émerge dans la langue à cause du *génie méthodique*. Donc, une fois

plus, *le génie* est quelque chose qui influence la suite d'un phénomène : « C'est donc **le génie** clair et méthodique de ce jargon et sa prononciation un peu sourde qui **dominent** aujourd'hui **dans la langue française** » (D : 47).

Les exemples tirés du texte suscitent la question de savoir ce qu'est exactement *le génie* selon Rivarol. On constate que la notion « le génie » n'est pas inventée pourrait pas être nommée initialement par Rivarol qu'en tant que rhéteur vise à démontrer des sentiments de son entourage, des idées qu'il a entendues afin de persuader avec des notions qui sont courantes dans le temps de prise de la parole. Donc « le génie » devrait être quelque chose qui est connu, et qui fait partie de la conscience collective afin que cela ait des effets sur l'auditoire. Mais qu'est-ce qu'est la conscience collective dans ce cas-là ? Il est important de le demander, vu que *le génie* ne signifie pas exactement la même chose aujourd'hui qu'autrefois et que la notion de « génie de la langue » a circulé principalement du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle avec ses particularités et a perdu son importance par la suite selon Gilles Siouffi (2015 : 62). Donc pour éclairer les sens différents du « génie », recourons à quelques explications.

Le terme *génie* vient en français du latin, où le mot *genius* signifie 'divinité', 'esprit gardien' ou, plus précisément selon *Dictionnaire illustré Latin-Français* (Gaffiot 1934), 'dieu particulière à chaque homme qui veillait sur lui dès sa naissance, qui partageait toute sa destinée et disparaissait avec lui ; de même chaque lieu, chaque état, chaque chose avait son génie propre'. De plus, il dérive du verbe *gigno*, signifiant 'naître', et marque alors quelque chose qui est né dont on peut conclure que *genius* est une nature ou un caractère inné à l'objet et accordé par sa propre déité, par un esprit surnaturel (Lewis ; Short 1879). Le sens de mot *genius* nous aide beaucoup puisqu'il forme la base sémantique du « génie » en français. Le Trésor de la langue française informatisé (TLFi) nous présente *le génie* en tant que une notion polysémique : *le génie* peut signifier 'divinité, être surnaturel ou allégorique' ou 'aptitude, faculté, ensemble de caractères' dont *le GL* fait partie, ou 'domaine des *arts* et des *techniques*'.

Le deuxième polysème nous intéressera plus en tant qu'il renvoie plus aux signifiants qui nous aide à comprendre Rivarol et son usage du *génie*. Par exemple, on y trouve des paraphrases comme « nature (bonne ou mauvaise), ensemble des aptitudes innées, des facultés intellectuelles, des dispositions morales » (TLFi). En plus, sous ce

polysème, on trouve la sorte de *génie* qu'on dirait être le plus utilisé actuellement, cette ' personne qui a du génie ' au sens de grand talent (TLFi), bien que ce n'était pas très courant à l'époque de Rivarol. Or, il arrive des moments où on pourrait le comprendre selon ce sens du *génie* : « ...mais le génie de Cervantes et celui de Llopès de Véga ne suffisoient pas à nos besoins » (*D* : 53). Dans ce cas *le génie* pourrait être commuté avec le *grand talent*, ce qui est bien soutenu dans les commentaires dans une édition du discours du Thomas Suran (1930 : 185), où on trouve que *génie* au sens de « grand talent » était à cette époque-là une nouveauté, ne gagnant pas cette signification avant le XVIII^e siècle.

Néanmoins, le *génie* au sens de *genius* lié à une divinité était la signification la plus courante chez Rivarol (*op. cit* : 173) : « Le génie (*genius*, *δαίμων*) était le dieu intérieur de chaque individu, ou, comme on dirait aujourd'hui, l'animateur de chaque être ».

Tous cela nous indique qu'à l'époque de Rivarol, dans la notion de « génie de la langue », il y avait forcément un lien entre quelque chose de terre à terre, c'est-à-dire la position et le climat d'environnement (cf. citation p. 18) et quelque chose de surnaturel qu'on ne sait pas forcément nommer, mais qui joue une grande partie dans le destin de l'objet, soit d'une personne, d'une langue, d'une nation ou d'un autre phénomène. *Le GL* serait comme un « caractère créateur du langage » (Siouffi 2015 : 71) qu'on ne sait pas expliquer.

Ayant montré que le *génie* lui-même est une notion bien complexe et surnaturelle qui n'a pas forcément un référent concret, nous avons créé une liste qui montre en plus que le *génie et le caractère* chez Rivarol sont composés eux aussi d'aspects différents. En les regroupant, le sens qui émerge pour le premier est un ' ensemble d'aptitudes innées ', composé de *l'articulation, des constructions, des mots, des caractéristiques du peuple et des difficultés à définir* (cf. annexe 1).

Il est fascinant que dans le traité de Rivarol, le GL est, d'un côté ensemble avec des phénomènes très concrets comme *l'articulation, y compris des voyelles, des mots, des constructions, etc.*, d'autre part, il se trouve en collocation avec des caractéristiques de haut niveau d'abstraction, comme p. ex. *la douceur, l'âpreté, l'abondance, la rareté, l'étendue, les tournures*. Ceux qui nous donnent pour le résultat des syntagmes

formés de trois éléments dont deux sont bien indéterminés : *la douceur des articulations du GL; l'âpreté des articulations du GL; l'abondance ou la rareté des voyelles du GL; l'étendue des mots du GL; la prosodie de l'articulation du GL*, etc. Ces syntagmes nominaux qui comprennent trois éléments : un noyau bien abstrait (voir *la douceur*), un satellite sans ambiguïté (voir *des articulations*) et le second satellite encore plus abstrait (le *GL*). Ces éléments sont tous liés à l'interprétation de Rivarol ou il est probable qu'ils reflètent le sens commun de cette époque-là.

Cela nous indique que *le génie* et son usage est quelque chose qu'on ne peut pas situer tout simplement, même pas avec des compléments : ce qui est doux pour Rivarol, ne l'est forcément pas pour nous. Ainsi quand Rivarol évoque que « **la douceur** ou l'âpreté des articulations, l'abondance ou la rareté des voyelles [...] sont les causes les plus évidentes du génie d'une Langue » (*D* : 62), on ne sait évidemment pas déduire le référent de *douceur*, surtout qu'il s'agit de la nominalisation où le mot *douceur* dérive de l'adjectif *doux* qui, dans ce cas-là, serait synonyme d'*agréable* et signifiant quelque chose d'évidemment subjective. De même, Rivarol se sert d'autres formes nominalisées d'adjectifs entourées de phénomènes linguistiques comme *l'articulation* et les *voyelles* dans l'exemple susmentionné. L'utilisation de formes nominalisées d'adjectifs suscite plus de solennité et alors cette méthode-ci fait partie de l'éloge.

On a déduit que la notion « génie » est souvent utilisé avec des mots qui se trouvent, d'un côté, dans champ sémantique plus varié et d'un autre côté plus concret. Ces éléments sans ambiguïtés, qui caractérisent le *GL* selon Rivarol, sont *l'articulation, les mots, les constructions*, qui forment ensemble *la prosodie*, – tous ces phénomènes-là sont essentiels pour une langue :

...on peut dire que la douceur ou l'âpreté **des articulations**, l'abondance ou la rareté **des voyelles, la prosodie** & l'étendue **des mots**, leurs filiations, & enfin le nombre & la forme des tournures & des **constructions** qu'ils prennent entr'eux, sont les causes les plus évidentes du génie d'une Langue, & ces causes se lient au climat & au caractère de chaque Peuple en particulier. (*D* : 62)

Donc, *le GL*, ici comme la prosodie, se rapporte aux faits linguistiques. Bien que la linguistique s'occupe de domaines variés, comme la phonétique qui traite de l'articulation, la syntaxe qui traite de la construction, et la sémantique, l'étymologie,

la lexicologie qui traitent des mots, sont, on pourrait dire, les premières disciplines de la linguistique qu'on a commencé d'observer au premier rang. En effet, Gilles Siouffi (2010 : 52) note que *le GL* dans cette époque-là se constituait en grande partie sur la grammaire de cette langue, étant comme un phénomène distinctif d'autres langues qui correspondait à son propre nature. Cette approche-là nous fait allusion à une vertu de la rhétorique, à la correction de la langue (*hellēnismós* ou *latinitas*) dont Rivarol semble de se servir. Par conséquent, *le GL* est étroitement lié à la linguistique en s'occupant de phénomènes à la base, de premier ordre qui forment la langue comme elle est. On pourrait conclure que c'est la partie matérielle de la langue qui, au sens d'aujourd'hui, s'occupe du signifiant.

En plus, comme la liste dans l'annexe 1 nous l'indique, *le GL* et le génie national sont reliés, se complétant et s'influençant l'un l'autre : « Dans ce rapide tableau des Nations, on voit **le caractère des Peuples & le génie de leur Langue marcher d'un pas égal, & l'un est toujours garant de l'autre** (D :61) ».

Dans l'exemple suivant, la même caractéristique du génie se manifeste. On y décrit que le génie des langues et le caractère des peuples suivent le même cours et, en plus, ils se mêlent entre eux comme des peuples :

...le génie des langues et le caractère des peuples, se suivaient d'un même pas, [...] les Langues se mêlent entr'elles comme les Peuples ; qu'après avoir été obscures comme eux, elles s'élèvent & s'ennoblissent avec eux : une Langue pauvre ne fut jamais celle d'un Peuple riche. (D :70)

Ce passage nous offre de l'intérêt vu que Rivarol y fait allusion au lien entre les peuples et les langues dont *le génie* est essentiel. Par conséquent, Rivarol présente que *le GL* est comme quelque chose de vivant qui a son commencement avec sa naissance et sa fin avec sa mort ; entre les deux, il vit, son écoulement suivant le même pas qu'il partage avec le caractère des peuples. On pourrait dire que cette figure que Rivarol utilise est une personnification, donnant au génie des caractéristiques d'un être animé, d'un peuple. Néanmoins, on ne le nomme pas en tant que personnification compte tenu que les gens, le peuple sont un groupe d'êtres animés. Mais est-ce qu'un groupe peut être animé ? Cela reste flou. Il serait plus correct de dire que « le génie » est quand même quelque chose de base qui a sa propre puissance pour modifier le développement d'une langue. Ainsi le « *GL* » elle aussi est une créateur et animateur

de la langue portant une valeur de divinité, ce qui nous conduit à l'acception ancienne de *genius*.

Chez Rivarol, on comprend que la langue est un phénomène avec des caractéristiques vivantes, qui sont en constante évolution. L'une des caractéristiques les plus apparentes et variées de la langue est *le génie*. Alors, le génie est quelque chose qui contrôle le cours du phénomène (la langue) et qui, selon le temps et le lieu, peut être favorable ou défavorable dépendant de ce à quoi il est attaché. Bref, la langue dépend du GL et celui-ci et son efficacité dépendent de choses variées dérivant du peuple et de la nation.

2.2 Deux styles dans le langage

La liste nous montre (cf. annexes 1) que, selon Rivarol, il y a deux styles de la langue : le style naturel et le style figuré. Ce sont les deux styles possibles dans la langue qui s'opposent. Le premier, le style naturel, dérive ses expressions des causes physiques :

Le premier exprime ce qui se passe hors de nous [et dans nous] par des causes physiques ; il compose le fond des langues, s'étend par l'expérience, et peut être aussi grand que la nature. (*D* : 81)

Au contraire, le deuxième, le style figuré qui est propre aux poètes, se réalise en utilisant des métaphores : « Le second exprime ce qui se passe dans nous et hors de nous ; mais c'est l'imagination qui le compose des emprunts qu'elle fait au premier » (*D* : 99).

Rivarol ne se concentre pas longtemps sur la nécessité de deux styles – bien qu'il fasse l'éloge de la littérature – et comment ceux-ci se complètent l'un l'autre, mais il accentue le fait que le style figuré corrompt la langue, ce qui est ensuite l'un de ses arguments principaux d'où il dérive son argumentation pour défendre l'universalité de la langue française. On devrait observer le contexte de l'usage de la langue : est-ce que la langue acquiert son universalité du langage poétique ou du langage du quotidien ?

Avant d'y plonger, on pourrait se demander pourquoi et comment les figures pourraient détruire la langue ainsi, comme de nos jours on incline plus vers la compréhension que le style figuré, cela veut dire le langage poétique qui se sert de

nombreuses figures de style, y compris de métaphores, est plus honoré en tant qu'il est plus utilisé par des écrivains qui se servent de figures pour décrire le monde. Ou encore les linguistes contemporains ont fait voir que les métaphores font largement et même « universalement » partie des de notre langage quotidien (Lakoff et Johnson 1984 : 35). Or, si l'individu décrivait le monde en utilisant ses propres figures, les gens qui l'écoutent ne pourraient pas effectivement comprendre ce qu'il veut dire, ou ils comprendraient mal de sorte que leurs conclusions seraient « fausses ». Il est curieux que cet approche-là semble ressembler à la conception de non-sophistes aux temps anciens selon laquelle la poétique pourrait être comme un moyen malhonnête pour persuader, parce que les figures s'appuient beaucoup sur les affections afin que l'opinion de l'interlocuteur ne soit pas formée selon le raisonnement mais selon les sentiments (Päll 2021 : 28-29).

Par conséquent, les figures et les métaphores font partie d'un contexte spécifique – la poésie, et il vaudrait mieux pour la langue de s'abstenir de figures au cours de la conversation et en créant la prose. La langue se servant beaucoup de figures n'est pas clair, or c'est un trait tout à fait nécessaire, selon Rivarol et la tradition antique, pour une langue universelle. La version commentée du discours par Thomas Suran (1930) nous informe que Rivarol y prend François Charpentier pour modèle, s'appuyant sur son *De l'Excellence de la langue française* (1683 : 125), où il est noté : « la clarté faisant que celui à qui l'on parle ne s'abuse jamais à ce qu'on dit, et l'*Elégance* faisant qu'on ne dit rien de superflu ni qui ennuye ».

Pour aller plus loin, Rivarol souligne que le style figuré aime bien exagérer ce qui fait qu'il paraît plus grand que la nature : « voilà le style figuré, qui n'est que le simulacre de l'autre, et qui double ainsi la richesse des langues. Comme il tient à l'idéal, il paraît plus grand que la nature. » (*D* : 99-100)

Par conséquent, comme il est indiqué dans l'exemple susmentionné, le style figuré rend la langue plus riche, ce qui pourrait sembler bien précieux pour une langue universelle, mais au contraire rend celle-ci plus complexe en diminuant sa clarté ce qui est bien de l'abus dans une langue, vu que celle-ci sert à démontrant les pensées – quand les pensées son pleines de mots différents et complexes, la compréhension de l'interlocuteur est une fois plus troublée. Alors, Rivarol y révèle sa manière des vertus rhétoriques qu'on a indiquées dans le premier chapitre (cf. ch. 1.2.3) où *la clarté* et

l'ornementation font partie du style. Selon Rivarol il semble que théoriquement il renforce plus *la clarté* que *l'ornementation*, or pratiquement, comme on le remarque dans la suite (cf. ch. 3.1 et ch. 3.2), Rivarol lui-même ne se borne pas avec des figures.

Pourquoi *la clarté* sous l'emblème de style naturel alors ? En effet, la compréhension et les conversations dès XVII^e siècle jusqu'à l'époque de Rivarol étaient très importantes (Lauzon 2011 : 10). Il apparaît que les figures et les métaphores hors de leurs contextes n'étaient pas acceptés en toutes situations. En conséquence, Rivarol ne soutient pas l'usage de la langue métaphorique : non qu'il dise qu'il faille y renoncer, mais que la langue figurée trouve sa place dans la littérature, plus précisément dans la poésie où les figures portent plus de valeur, car la compréhension et le raisonnement sont moins valorisés dans un poème que la forme. À l'inverse, quand on veut être compris, c'est nécessaire de renoncer aux figures vu que celles-ci font perdre du sens :

C'est ce défaut qui perd les Ecrivains des Nations avancées : ils veulent être neufs, & ne sont que bizarres ; ils tourmentent leur Langue, pour que l'expression leur donne la pensée, & c'est pourtant celle-ci qui doit toujours amener l'autre. (*D* : 101)

Rivarol approuve le style naturel étant donné que celui-ci n'exagère pas et n'utilise pas des ornements non nécessaires, il transmet le vrai sens : « le style naturel ne peut être que vrai ; et, quand il est faux, l'erreur est de fait, et nos sens la corrigent tôt ou tard » (*D* :100). Par conséquent, le style naturel est plus compréhensible, ce qui est le plus important pour les gens – de les comprendre et d'attraper leurs messages étant donné que le message, le sens est lié à la pensée, et la pensée est l'homme tel qu'il est : « Admirable propriété de la parole, de montrer ainsi l'homme tout entier » (*D* : 61), où *la parole* peut être comprise comme *la pensée*.

Donc, pour ne pas corrompre sa langue, il faut selon Rivarol se rendre compte des limites des deux styles de la langue :

Une langue vient donc à se corrompre lorsque, confondant les limites qui séparent le style naturel du figuré, on met de l'affectation à outrer les figures et à rétrécir le naturel, qui est la base, pour charger d'ornements superflus l'édifice de l'imagination. (*D* : 100)

C'est l'harmonie, selon Rivarol, qui est importante et qu'il vaudrait mieux de ne pas exagérer avec des figures puisque le style naturel peut transmettre plus de sens comme

il s'appuie sur des faits réels. En revanche, le style figuré tourmente la langue et il peut en résulter un usage de figures peu précieuses : faire surgir la bassesse des figures ne donne pas de valeur spéciale à la littérature non plus : « Ajoutons qu'il y a une seconde espèce de corruption, mais qui n'est pas à craindre pour la langue française : c'est la bassesse des figures » (*D* : 101).

Pour conclure sur l'idée de deux styles dans le langage selon Rivarol, examinons un passage de son discours : « Les métaphores des poètes étrangers ont toujours un degré de plus que les nôtres ; ils serrent le style figuré de plus près, et leur poésie est plus haute en couleur » (*D* : 91). Il accentue et montre avec orgueil que la poésie étrangère vaudrait mieux que celle de la France, par contre la prose semble appartenir au français. On en conclut que parmi les deux styles du langage, le style figuré n'était pas l'objectif à une langue – dans ce cas-ci, au français – qui vise à être clair et bien compréhensible, tandis que les autres nations se servaient plus de figures, ainsi leur poésie était plus précieuse. Rivarol montre que pour une langue universelle, c'est d'abord nécessaire d'être claire et bien comprise et afin d'y arriver, on doit utiliser moins de figures car celles-ci ne vont pas ensemble avec le raisonnement.

2.3 L'alliance entre la pensée et la langue

Une autre idée qui soutient l'argumentation défendant l'universalité de la langue française est la caractéristique de la langue d'avoir une alliance, un lien entre la parole et la pensée : la parole en tant que langue exprime des pensées à autrui. La parole montre les pensées selon lesquelles on peut bien situer qui est la personne en train de parler et ainsi fait notre estimation de celle-ci. De plus, la pensée et la parole (la langue) étaient, selon Rivarol, toutes les deux fortement connectées à cette époque-là, alors la pensée ne pouvait pas exister sans parole (la langue) : « Des philosophes ont demandé si la pensée peut exister sans la parole ou sans quelque autre signe : non sans doute » (*D* : 61) ce qui nous suggère l'alliance de la parole et la pensée où la pensée se formule selon la parole, c.-à-d. selon la langue.

D'un côté, comme il est visible dans la liste à l'annexe 1, la parole, c.-à-d. la langue, est un moyen, un outil pour montrer ses pensées, les rendre visibles, de l'autre côté, la parole est la pensée. Cette conception de l'alliance entre la langue et la pensée se

voit fonctionner chez Rivarol dans deux sens : la langue est un outil et la langue est la pensée.

L'idée que la pensée soit produite par la langue, était bien courante à cette époque-là – ce qu'on peut constater dans les idées présentées par Rousseau (1762 : 73), ainsi que par Fr. Charpentier (1683 : 624) qui affirme que le caractère de la langue s'adapte aux pensées. Par conséquent, on rejoint la conclusion bien présentée chez Rivarol que si on peut juger une personne selon ses pensées, on pourrait juger une nation selon sa langue : « L'homme qui parle est donc l'homme qui pense tout haut ; & si on peut le juger par ses paroles, on peut aussi juger une Nation par son Langage » (*D* : 62).

En effet, comme on l'a mentionné, Rivarol n'était pas le premier à susciter l'idée que la langue fait partie de la pensée et modifie celle-ci selon son propre caractère, donc la langue est effectivement liée au peuple et à son caractère, et on ne pourrait pas séparer l'un de l'autre. Cette même idée est bien exprimée par Jean-Jacques Rousseau dans son *Émile ou De l'éducation* :

...mais les langues, en changeant les signes, modifient aussi les idées qu'ils représentent. Les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes. La raison seule est commune, l'esprit en chaque langue a sa forme particulière ; différence qui pourrait bien être en partie la cause ou l'effet des caractères nationaux ; et, ce qui paraît confirmer cette conjecture est que, chez toutes les nations du monde, la langue suit les vicissitudes des mœurs, et se conserve ou s'altère comme elles. (1762 : 73)

Un autre prédécesseur de Rivarol, François Charpentier, a traité plus précisément du lien entre la nation et la pensée. De plus, il est probable que Rivarol a été influencé par ses idées et en tirait des conceptions pour son propre discours (Suran 1930 : 358). Comme on constate dans l'exemple ci-dessous, Charpentier lui-même s'appuyait beaucoup sur des penseurs anciens, ce qui nous amène à conclure que l'idée de la langue en tant que représentant de l'homme et ainsi de la nation est bien ancien.

On peut juger du génie des Nations par leur Langue, s'il est vray encore ce que dit Sénèque, que le Discours est le visage de l'âme ; que c'estoit mesme un proverbe parmy les Grecs, que la vie des hommes estoit semblable à leurs discours ; ou bien que chacun parle comme il vit, pour nous servir de l'expression de Quintilien. (1683 : 624)

Les exemples tirés de ces deux penseurs démontrent bien que Rivarol a reflété en grande partie des pensées desquelles il était entouré parmi eux, des pensées de Lumières, ce qui pourrait être une de raison pourquoi son discours a gagné le concours de l'Académie de Berlin, en concluant que sa langue maternelle est bien celle qui mériterait le statut d'universel.

Selon le traitement de Rivarol, on comprend bien que la langue et la nation sont dans une grande alliance et que la langue porte des caractéristiques du peuple : la langue possède du génie de la langue qui est modifié par le peuple, la langue se manifeste dans deux styles du langage dont les gens se servent – cependant l'utilisation de telle ou telle figure dépend de la personne – et la langue est le miroir des pensées que les gens veulent s'exprimer. En somme, la langue pourrait être vue comme positive ou négative, de la même manière que les gens et le peuple qui l'utilisent ont des traits considérés positifs ou négatifs. Forcément, c'est la langue qui reflète les gens, comme si l'en était la personnification. Alors, traitant de la langue on est forcément, selon Rivarol, obligé de regarder son sujet – les gens.

3. Caractéristiques de la langue française

Voici on regardera la liste de *topoi* trouvés sur les caractéristiques de la langue française accessible à l'annexe 2. On s'intéresse comment la liste de caractéristiques de la langue en général (à l'annexe 1) corresponde aux caractéristiques du français (à l'annexe 2). Comme on a appris qu'il y avait certaines idées qui étaient essentiels dans cette époque-là de Rivarol, il est notamment intéressant d'observer comment la langue française rentre dans le cadrage de vertus de la langue de ce temps-là et d'observer les groupes de *topoi* trouvés sur la langue au sens général se manifestent dans le traitement de la langue française de Rivarol.

La liste dressée nous indique qu'il y a – comme chez la langue au sens général – trois groupes de *topoi* plus larges dont Rivarol élabore ses arguments défendant l'universalité de la langue française. Ces groupes qu'on va observer sont *l'usage de la langue française*, *la clarté de la langue française* et *le génie de la langue française*. Premier d'eux, *l'usage de la langue française* montrera dans quelles situations la langue française, selon Rivarol, se présente dans son mieux, ainsi on introduira l'« esprit français » qui nous aide à comprendre pourquoi cette caractéristique-là se trouve à une position importante chez l'argumentation de Rivarol. La deuxième caractéristique *la clarté de la langue française* expliquera comment la forme de la langue française soutient les usages de la langue qu'on a traités auparavant. La troisième caractéristique, *le génie et le caractère de la langue française* (désormais abrégé en GLF), couvre, en quelque sorte, toutes les caractéristiques dressées dans la liste puisque, comme on l'a montré chez le traitement de la langue au sens général, il est comme un démiurge de la langue de sorte de créer des caractéristiques propres pour la langue, dont son usage et la clarté traités préalablement.

Cependant on note que toutes les caractéristiques dans la liste se sont de quelque manière entremêlées, et en traitant une catégorie de la liste, on ne pourra pas la considérer en dehors du système entier. Mais pour arriver à traiter les caractéristiques les plus abstraites, comme *le génie*, on commence par celles qui sont plus concrètes, comme *les usages de la langue*. Pour rendre notre démarche plus claire et simple à suivre, on cernerá des sous-parties thématiques dans l'analyse de ces trois caractéristiques majeures.

3.1 L'usage de la langue française : dévoilement de l'esprit français

L'usage de la langue et ses propres caractéristiques manifestent aux utilisations de la langue française, soit dans une activité certaine, comme *la pensée* ou *la conversation*, soit dans une forme certaine, comme *les deux styles du langage*, et peuvent, avec leurs propres caractéristiques, nous indiquer la connotation du « sens commun » dans cette époque-là en démontrant quelles sont les situations et les formes le mieux approuvées faisant briller la langue française. Comme il vise à atteindre l'approbation de sa langue maternelle, Rivarol a en certes l'intérêt de montrer les situations de ce point de vue.

D'abord on commentera les usages de la langue dans des activités qui, selon Rivarol, sont importantes pour le français démontrant de l'essence, ainsi le *génie* de ceci. Notamment, ces sont *la pensée*, en tant qu'usage individuel, et *la conversation* en tant qu'usage collectif. (cf. l'annexe 2 sous *la langue écrite et parlée*). La langue écrite nous introduira à *deux styles du langage*. Rivarol accentue l'opposition de la prose et le vers, nous démontrant son attitude vers la littérature. En plus, les *deux styles du langage*, d'une approche, sont comme des bases à l'usage du français en pensant, en parlant, en écrivant ainsi ils nous manifestent bien la forme de la langue sous l'emblème de la clarté. Tout au long de ce chapitre de l'usage de la langue nous serons enfin intéressés comment l'« esprit français » y est dévoilé par l'argumentation de Rivarol.

3.1.1 La pensée raisonnée

Rivarol déclare que *la pensée* est l'un de vertus les plus importants du français et c'est pourquoi il est universel : « il faut donc que le poète français plaise par la pensée, par une élégance continue, par des mouvements heureux, par des alliances de mots » (*D* : 91). Le poète qui est le symbole de passions devrait montrer ses sentiments en utilisant de structures de la raison dans un style correct (voir « des alliances de mots »), ainsi Rivarol y oppose la raison à des passions, disant que le poète français a l'essence raisonnée. On y remarque l'opposition entre les sentiments et la raison ce qui nous introduira l'opposition entre *les deux styles du langage* indiqué comme l'un des critères importants pour Rivarol dans la caractérisation des langues en général.

En regardant la liste à l'annexe 2, Rivarol présente la pensée française confiante, parce qu'elle est « toujours sûre de la construction de ses phrases, elle entre avec plus de

bonheur dans la discussion des choses abstraites, et sa sagesse donne de **la confiance à la pensée** » (*D* : 94) et « ...il ne restera plus à la poésie que **le langage de la raison et des passions** » (*D* : 107). La dernière phrase-ci se trouve tout à la fin du discours notant bien que le français, comme une langue de la raison et des passions, va durer, et ceci situera son éternité. La collocation de *la raison* et *les passions* parlant du français forme de quelque manière une contradiction. Son argumentation s'appuie sur le fait que le français est la langue de raison, pas de passion, et on le constate bien en appuyant sur la liste 1 aux annexes que Rivarol rend la raison vertueuse, et les passions – ainsi les affectations – « corrompantes » pour une langue (cf. le ch. 2.2). D'une manière l'utilisation de « passions » par Rivarol renforce une fois plus la sublimité de la langue française rendant celui-ci plus solennelle, et d'autre part contrebalançant la « raison ».

Alors, selon l'argumentation de Rivarol, il apparaît que la langue française sait bien à manier les figures, y compris les sentiments, ainsi les passions en les mettant dans l'ordre selon lequel on connaît leurs limites. Ainsi le français est capable à exprimer tout, y compris les affectations et les passions sans pour autant exagérer, c.-à-d. avec un raisonnement. Donc, la pensée en tant qu'un des usages de la langue s'appuie en quelque manière sur les styles et sur la forme possible dans la langue. Regardons maintenant quels sont les produits de la pensée au contexte de Rivarol qui rendraient une langue universelle.

3.1.2 « Bel esprit » dans la langue écrite et dans la langue parlée

On a montré que la pensée française est « sûre » et « confiante », alors on y démontrera comment celle-ci s'adapte, selon Rivarol, à la langue dans des activités engagées à la société, notamment à la littérature (langue écrite) et à la conversation (langue parlée). Disons que c'est l'activité commune de la langue dont on y est intéressée.

Les deux activités, la littérature et la conversation, présentées par Rivarol, sont très importants pour comprendre le génie et l'esprit français dans cette époque-là. Plusieurs sinon tous les arguments présentés par Rivarol s'appuient à certaine manière sur le fait comment la langue écrite et la langue parlée complètent et réalisent la langue française en soulignant l'importance et la prééminence de celle-là. Comme toutes les

activités des hommes reflètent en quelque manière leurs pensées, la littérature et la conversation sont comme les miroirs de celles-ci et les pensées sont celles qui comptent le plus chez des gens et chez une nation. D'abord on observera l'approche de Rivarol envers la conversation et puis on regardera son attitude envers la littérature dans la partie des *deux styles langagiers*.

3.1.2.1 Le français « fait pour parler »

On pourrait se demander quelles sont les caractéristiques qui font la langue française propre pour la conversation. Rivarol s'y appuie sur le fait que le français est plus clair avec des formes « propres à la conversation » :

On lui [à l'anglais] trouve des formes serviles qui étonnent dans la langue d'un peuple libre, et la rendent moins propre à la conversation que la langue française, dont la marche est si leste et si dégagée. (*D* : 86)

De ce paragraphe on déduit que ces sont des formes non-serviles et « la marche » simple et fluide du français qui le rend bien plus éloquent que l'anglais, nous montrant que Rivarol expose la prééminence du français en démontrant les défauts d'une autre langue, dans ce cas-là les défauts de l'anglais. C'est le GL qui rend la langue dans sa perfection comme « la marche » est une caractéristique de la langue propre pour le génie.

Dans l'exemple suivant Rivarol déclare, en opposant le français à l'italien, que, selon le génie, le français est fait pour causer et à cause de cela le français lie tout le monde :

Si on ne lui trouve pas les diminutifs & les mignardises de la Langue Italienne, son allure en est plus mâle : dégagée de tous les protocoles que la bassesse inventa pour la vanité, elle en est **plus faite pour la conversation, lien des hommes & charme de tous les âges** ; [...], elle est de toutes les langues, la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, **sociale**, raisonnable, ce n'est plus la Langue Française, c'est la Langue humaine. (*D* : 97)

Dans ce paragraphe, comme dans l'exemple auparavant, on voit une forte dépendance du GL parce que Rivarol accentue que la langue « est faite », ainsi elle est créée pour se conduire dans une manière « sociale, raisonnable » en la rendant la « Langue humaine », c.-à-d. universelle de sorte que cet usage-ci du français, la conversation, dérive sa qualité de son génie. La conversation en français devrait être, par

conséquent, toute naturelle à tous les hommes, parce que l'essence de la langue est déjà penchée vers la communication.

Cette attitude-là, l'importance de s'engager aux conversations avec son charme, était plutôt importante dans cette époque-là de manière que l'éloquence et la compétence de manier la parole a montré le « bel esprit » de l'homme. On y voit une allusion à la notion « honnête homme » qui caractérisait au XVII^e siècle les hommes de l'aristocratie qui avait de l'élégance et en même temps de la mesure dans leur comportement et leur expression (Käsper et Tohvri 2015 : 4). Le dictionnaire Littré définit ce terme ainsi : « Honnête homme, celui qui a toutes les qualités propres à se rendre agréable dans la société (sens très usité au XVIII^e siècle et qui ne l'est plus guère aujourd'hui)... » Alors les honnêtes hommes étaient bien instruits, avaient du bel esprit et savaient très bien comment et quand mettre de l'esprit dans une forme propre à la situation. Ainsi la compétence de parler était comme un miroir de l'intelligence de l'homme, de plus, pour s'adapter à la notion de « bel esprit » on devait effectivement s'engager aux conversations, et ainsi développer sa langue et son usage de la langue – la communication était nécessaire pour montrer sa compétence de ses pensées soit dans la langue soit dans la sphère culturelle (Lauzon 2011 :: 157).

Voici, comme on a démontré que le français par son essence naturelle a besoin de rendre ses pensées actives et présenter son esprit. Il faut nous y expliquer ce que c'est l'« esprit » qu'on a mentionné, et comment ceci joue un rôle dans la démonstration de Rivarol dans son époque.

Esprit est un mot qui trouvait son usage fréquent au XVII^e siècle en s'attachant au cartésianisme (Grasset 2008 : 3). En premier lieu le mot signifie un 'souffle' (CNRTL) ce qui, dans notre démarche, peut amener plus des questions que de la clarification. Néanmoins, si on pense à la signification de 'souffle', on en comprend de quelque chose qui est en mouvement, c.-à-d., il peut apparaître et, de même manière, il peut disparaître. Au contexte chrétien *l'esprit* peut signifier 'celle de source de vie, d'âme, de volonté' ce qui est indiqué par Bernard M. -J. Grasset (2008: 4). Naturellement, les sens chrétiens nous aident étant donné que le monde d'autrefois, était profondément religieux. D'autre côté, de la perspective laïque, le dictionnaire CNRTL nous offre également : 'Principe de la pensée et de l'activité réfléchie de l'homme', ainsi que la 'principe de pensée et d'action'. Alors, *l'esprit* serait quelque

chose qui démarre la pensée et l'action, étant le « source ». Dans notre approche, on pourrait dire que *l'esprit* est un souffle d'intelligence, lié au génie, qui rend la pensée intelligente en se montrant à l'action.

Par conséquent, on pourrait y déduire que si *l'esprit* a un fort lien avec la pensée, le part intellectuel de l'homme (Grasset 2008 : 4) et si toutes les actions d'homme reflètent ses pensées ainsi qu'on peut « voir » les pensées, et si la pensée dépend de la langue, il est tout naturel que l'esprit se forme selon la langue ou, au moins, les deux sont dépendants de l'un l'autre. C'est pourquoi Rivarol montre les usages de la langue, ainsi que les produits de la langue – ceux-ci reflètent l'homme, la nation avec son génie et ainsi ses esprits. L'esprit nous accompagne au traitement des activités faites à la langue, et plus précisément l'esprit est quelque chose qui lie la pensée et l'action, il est lui-même une conception d'harmonie entre les actions faites à l'usage de la langue. Au contexte de la rhétorique, Rivarol y suscite ce qui est opportun dans ce temps-là faisant rendre des preuves d'éthos.

Ainsi, regardons est-ce que et comment les métaphores (style figuré) et les expressions naturelles (style naturel) font surgir l'esprit français et de quelle manière cela aide Rivarol à sa démonstration.

3.1.2.2 Les deux styles langagiers : la fausseté de la métaphore et la prééminence de la prose

Dans le traitement de la langue au général, on a vu que le style figuré est comme un « germe corrompant la langue » (*D* : 100) et le style naturel est le médiateur du « vrai sens ». On remarque cependant que la figure rhétorique selon laquelle les deux notions forment une opposition (voir *le style figuré vs. le style naturel*), est une antithèse, dont Rivarol se sert. L'antithèse est l'un de figures de style que le discours épideictique utilise pour créer un contraste et ainsi éclaircir le message. Le message, ici, serait que le style figuré ruine la pensée, ainsi il ne reflète pas l'esprit sous un bon jour.

Rivarol déclare : « les erreurs dans les figures ou dans les métaphores annoncent de la **fausseté dans l'esprit** » (*D* : 100) ce qui constitue son attitude envers les deux styles en démontrant que le style figuré est le coupable de la corruption de la langue. Ainsi

il se concentre plus à la culpabilisation du style figuré qu'à ce qui propose des avantages chez le style naturel (cf. ch. 2.2).

Toute suite Rivarol fait un lien entre l'usage de la langue et l'esprit d'homme. L'usage exagéré de métaphores montre l'« esprit », qui est comme le « souffle » d'intelligence, dans un mauvais jour. D'ailleurs, le style naturel, ainsi les expressions naturelles présentent l'esprit dans son essence vrai et ne détournent pas l'interlocuteur puisqu'ils disent seulement la vérité (cf. ch. 2.2) On constate que tous les mots prononcés par une personne montrent d'une certaine manière l'essence du locuteur, ainsi les figures, les métaphores annoncent l'insuffisance dans l'esprit, et donc ils s'opposent au « bel esprit » qu'on pourrait dire, est l'engagement de l'*esprit* à des conversations servant des biens du monde dans une manière éloquente (Lauzon 2011 : 156). Alors, l'enjeu rhétorique de Rivarol, semble y être plutôt l'« esprit français » qui se révèle dans la langue, faisant partie de preuve d'éthos, mais aussi de pathos.

Rivarol ne diminue pas l'importance de « beaux vers », mais il constate que le français et son esprit ne vont pas ensemble avec ceux-là – les vers n'est pas censés pour le français au sens que la « raison » peut se perdre, Rivarol accentue que les vers « fatiguent » et ne donnent pas l'esprit ce dont il a besoin, ainsi les vers ne réalisent pas l'esprit français ce qui devrait être l'un de motifs de la littérature :

La raison elle-même a plus d'une route, et la raison en vers est admirable ; mais le mécanisme du vers fatigue, sans offrir à l'esprit des tournures plus hardies, dans notre langue surtout, où les vers semblent être les débris de la prose qui les a précédés; tandis que chez les Grecs, sauvages plus harmonieusement organisés que nos ancêtres, les vers et les dieux régnaient longtemps avant la prose et les rois. (*D* : 95)

Effectivement, ce paragraphe-ci nous montre que l'esprit français a spécialement besoin des formes courageuses qui, selon Rivarol, seraient les formes sans vers. De plus, Rivarol met les vers sous l'emblème de « débris » ce qui diminue leur position, alors il fait surgir l'image de la prose qui est effectivement plus haute, ainsi, semble-t-il, il les classe en échelle positif-négatif. Il est curieux que Rivarol y mette ensemble « les vers & les Dieux », ainsi « la prose & les Rois », montrant en quelque manière que les vers, ils dérivent des dieux, alors est-ce que la prose, dérive-t-elle de Rois ?

Une fois plus, c'est une méthode de l'antithèse dont Rivarol se sert : il nous amène des preuves qui s'opposent l'un à l'autre (Reboul 2001 : 134). En plus, il se sert de la comparaison entre les époques : l'époque « idéale » d'autrefois où les Dieux ont régné et l'époque nouvelle, celle de Rivarol, qui est plus réelle ainsi elle nécessiterait de la littérature plus réelle. Comme la prose « serre » plus étroitement le style naturel, ainsi la raison il exprime plus de la réalité. Rappelons-nous que le raisonnement est lié à la pensée française, indiquant l'esprit propre au français.

Ainsi, le style figuré, y compris les métaphores et les rimes, dérive d'autre gouvernance (de la gouvernance de dieux), d'autre culture, d'autre GL, pas celui du français. Ainsi, le *GLF* approuve la prose, et le *GL grec* approuve les rimes :

Aussi peut-on dire que leur Langue [= le grec] fut long-tems chantée avant d'être parlée ; & la nôtre, à jamais dénuée de prosodie, ne s'est dégagée qu'avec peine de ses articulations rocailleuses. (*D* : 73)

Bien que le style figuré soit quelque chose qu'on devrait éviter en français comme *le génie* de ceci n'y correspond pas, il fait néanmoins partie de la langue, et donc il est important de savoir le manier – ce que le français, selon Rivarol, sait parfaitement à faire. En maniant le style figuré on manie ses passions et ainsi ses sentiments – il le déclare toute à la fin du discours que le français est « un langage de la raison et des passions » (*D* : 107). Cela nous indique que le français n'abandonne pas les passions, mais au contraire, il maintient l'équilibre entre les deux styles, et comme on a auparavant indiqué que « les corrompants » de la langue sont les limites faibles (cf. ch. 2.2). Le français n'a pas ce problème-là puisqu'il sait distinguer les limites et ainsi classer les deux styles :

Les styles **sont classés** dans notre langue comme **les sujets dans notre monarchie**. Deux expressions qui conviennent à la même chose ne conviennent pas au même ordre de choses, et c'est à travers **cette hiérarchie des styles que le bon goût sait marcher**. (*D* : 102)

Ici, les deux styles sont classés comme la monarchie, c.-à-d. les groupes sont placés dans la manière hiérarchique. Rivarol y rend une analogie entre la langue – sous un emblème de deux styles – et le règne. Pourtant, les sujets savent la place à laquelle ils appartiennent et ainsi se conduisent selon les règles propres à leurs catégories sans tomber au système d'ordre de l'autre classe et ainsi savant leurs limites, le « bon

goût » apparaît. C'est passage-ci, comme l'exemple auparavant, désigne bien le lien entre la littérature (l'un des usages de la langue) et la politique (l'état) voulant indiquer que les caractéristiques de la langue et celles de la nation sont entrelacées et que la nation et son statut met l'ordre à la langue. Rivarol en tant que monarchiste s'appuie sur la grandeur de la monarchie française et y formule la grandeur de la langue française qui est classée pareillement comme l'état.

Il est curieux-là, en nous appuyant sur les exemples susmentionnés que Rivarol lui-même bien qu'il rende compte de la fausseté des métaphores, il ne se borne pas avec celles-ci. On pourrait même constater que son discours en est plein. Rappelons-nous que les métaphores pour lui-même sont les « germes corrompans de la langue », alors c'est un forte figure-là et naturellement on en comprend au sens figuratif. On aurait des autres exemples sur son utilisation de métaphores, où « les métaphores annoncent... un amour de l'exagération ...» (*D* : 100)., mais aussi « Les styles **sont classés** dans notre langue comme **les sujets dans notre monarchie** » (*D* : 102) ce qui est bien un une analogie jouant de deux acceptions de sens d'un mot. On peut juste imaginer que, peut-être, Rivarol a visé de démontrer le modèle par excellence en utilisant les figures avec une attention. D'autre part, son utilisation abondante de figures renforce le genre rhétorique auquel le *Discours* appartient.

Regardons maintenant comment et pourquoi Rivarol préfère la prose aux vers et comment la prose française exprime tous qu'il faut :

On ne dit rien en vers qu'on ne puisse aussi-bien exprimer dans notre prose ; & cela n'est pas toujours réciproque. **Le Prosateur tient plus étroitement sa pensée & la conduit par le plus court chemin** ; tandis que le Versificateur laisse flotter les rênes, & va où la rime le pousse. **Notre prose s'enrichit de tous les trésors de la poésie ; elle poursuit le vers dans toutes ses hauteurs, & ne laisse entr'elle & lui que la rime.** [...], **elle a plus de Juges que la versification**, & sa difficulté se cache sous une extrême facilité. Le Versificateur enfle sa voix, s'arme de la rime & de la mesure, & tire sa pensée du sentier vulgaire : mais que de foiblesses ne cache pas l'art des vers ! La prose accuse le nud de la pensée ; il n'est pas permis d'être foible avec elle. (*D* : 94)

Premièrement, il note que la prose française est capable de tout ce que sont les vers, et même davantage puisque la prose ne perd jamais sa pensée « étroite » dans une forme courte. Alors, bien que la langue française n'ait pas le génie propre pour la

grande poésie, il possède un autre génie, celui d'équivalent à la poésie dans une forme de prose. Ainsi, il vaudrait mieux rester à la prose et y tirer ses expressions naturelles parce que, l'essence du français permet plus montrer ses pensées dans une forme bien compréhensible. Rappelons-nous que selon Rivarol la prose se sert plus du style naturel, ainsi il exprime plus de la vérité, en même temps les vers perdent leurs sens, se « cachent » sous la forme et sous les figures. La prose est plus compréhensible, plus réelle, elle est aussi plus jugée, parce qu'elle montre « le nu de la pensée » (*D* : 95) ainsi l'esprit. Donc, selon Rivarol, la prose permet plus que les vers ce qui rend son statut plus haut.

En plus, la prose française révèle l'essence intrinsèque de l'esprit français en rendant la pensée confiante qu'on a traité auparavant (cf. ch. 3.1.1) : « La prose française se développe en marchant et se déroule avec grâce et noblesse. Toujours sûre de la construction de ses phrases... » (*D* : 35) Ainsi la prose qui souvent se sert d'expressions naturelles, se sert de la construction sûre, alors elle fait montre de la « confiance à la pensée » et la raison. Celles-ci montrent de l'esprit français, de la culture, de la nation, etc. On y voit que la prose française, ainsi la langue de la prose, est « toujours sûre » de sorte qu'on pourrait supposer que le peuple français est également sûr.

Comme les styles savent leurs limites, ainsi la production de ceux-ci, la littérature dans ce cas-là, est propre aux ordres et aux règles de ces styles. Par conséquent, on y remarque la clarté d'esprit apparaître : le style figuré du français se sert des figures qui n'exagère pas rendant les vers simplement justes : « Il est généralement vrai que les figures orientales étaient folles ; que celles des Grecs et des Latins ont été hardies, et que **les nôtres sont simplement justes** » (*D* : 91).

Pour avancer, on dirait que, théoriquement, selon Rivarol, le français exprime les passions, les sentiments dans une manière calculée où le sens est bien présent ce qui résulte que la pensée, ce qui est bien intellectuelle, est mis en action clairement, ainsi l'esprit de l'homme est d'une manière bien harmonieuse. La caractéristique de vers, qui sont « simplement justes » est dans sa forme une vertu de la langue, comme il est important d'être naturelle dans son langage. Ici, Rivarol s'appuie sur le fait que chaque langue a son propre génie qu'on devrait respecter et ne pas abuser de règles de celui-ci. Le génie, comme l'animateur de la langue, anime aussi les caractéristiques de

l'esprit de cette nation en la donnant de la clarté. Donc, d'un part c'est une mission de la langue de montrer l'esprit de ses locuteurs.

Donc, c'est l'usage de la langue française qui active l'esprit français qui est « juste » et « sur » reflétant la pensée raisonnée, regardons en suite sur quoi les usages de la langue s'appuient.

3.2 L'ordre sous-jacent de clarté

Pour aller plus loin, chez l'esprit français – si on se base sur la conception que la langue et la pensée sont en alliance – la langue joue un grand rôle. En effet, on a déjà indiqué que les deux styles font partie de l'usage de la langue. D'autre part, Rivarol démontre que la langue française se conduit dans une manière plus claire, et que le style naturel, la prose se sert de la « construction de la phrase sûre » (cf. ch. 3.1.2.2), et ainsi la clarté de la forme de la langue française fait partie de la langue intrinsèque et ne nécessiterait pas forcément le contexte d'usage.

Pour simplifier notre démarche, on pourrait dire que les deux styles (l'usage de la langue) se servent de l'esprit français, c.-à-d. le « souffle d'intelligence », et chez l'esprit français, c'est la clarté qui est la vertu la plus importante. Cependant, la clarté d'esprit dérive de la forme intrinsèque de la langue qui chez français est dans son ordre clair et qui fait partie en rendant le message compréhensible. Alors nous nous y intéresserons à cette clarté de la langue.

Rivarol parle de *la clarté* française quand il s'agit de *l'exclusivité*, de *la construction de la phrase*, de *l'ordre de la phrase*. Tous ces *topoi*-ci mentionnés ont une importance et constituent la clarté de la langue française chez Rivarol : *l'exclusivité* nous introduit l'estimation de Rivarol, *la construction de la phrase* décrit la liaison avec la langue et *l'ordre de la phrase* se trouve au milieu de deux mentionnés.

3.2.1 Un jugement d'exclusivité : la clarté – base éternelle du français

L'exclusivité se compose de *topoi* qui formulent que la clarté est quelque chose qui s'y est toujours trouvée grâce à laquelle le français est supposé de garder son immortalité et ainsi sera éternelle à la suite :

C'est de là que résulte cette admirable clarté, **base éternelle de notre langue** : Ce qui n'est pas clair n'est pas français ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin (*D* :90).

« Ce qui n'est pas clair n'est pas français, », qui se trouve dans le passage démontré, constitue l'une de plus grandes et connues idées de l'interprétation de la langue française. Cette phrase-là a influencé les temps à venir se transformant en cliché et même faisant sa présence aujourd'hui sous l'emblème de puristes qui ont la conception que la clarté du français est l'une de plus importantes essentialités de cette langue et que cette clarté est quelque chose qu'on devrait conserver. Ainsi, l'idée de la clarté, comme un « base éternelle » selon lequel la syntaxe de cette langue est dans une harmonie vertueuse avec le vocabulaire, est très liée à l'identité de la langue française, or, bien sûr, cette identité est jugée par un certain groupe de peuple, et plus précisément par la noblesse, pas par le tiers état puisque ceci n'était pas évidemment engagé à tels sujets.

Comme les autres langues, l'anglais, l'italien, le grec, le latin, ne sont pas clairs, le français possède la prééminence de l'être uniquement : « Le français, par **un privilège unique**, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était toute raison... » (*D* : 89). Cette phrase-ci nous introduit la construction de la phrase française sûre qui se manifeste à l'ordre direct.

3.2.2 Esprit géométrique de l'ordre direct

Le dernier exemple au sous-chapitre précédent a indiqué que la clarté française se sert de l'ordre direct ce qui nous introduira la construction de la phrase dont l'ordre direct fait partie et qui rend le français uniquement raisonnable. Le français, selon Rivarol, manifeste son élégance avec l'ordre dans la construction de la phrase. L'ordre lui-même est sûre et « nécessairement clair » :

Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. **Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair.** (*D* : 89)

Ainsi Rivarol montre que *direct* et *clair* caractérisent l'ordre de la langue. *La clarté* nous fait allusion à la compréhension, or *direct*, au sens de la langue, n'indique pas nécessairement la compréhension, mais est plutôt lié à la géométrie comme les lignes

peuvent être directs. Donc, en situant les caractéristiques de la langue française, Rivarol combine des disciplines variées. Il élargit le sens de *l'ordre direct et clair* en disant que celui-ci se compose lui-même du sujet, du verbe, de l'objet :

Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe*, qui est l'action, et enfin *objet* de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes, voilà ce qui constitue **le sens commun**. (D : 89)

C'est ce passage-là qui nous montre que sous *l'ordre direct* Rivarol envisage la logique de la langue en nommant les fonctions syntaxiques qui décrivent le mouvement de la pensée de ces gens qui parlent cette langue-là, alors l'ordre du sujet, du verbe, de l'objet est *le sens commun*. Comme on a mentionné auparavant (cf. ch. 2.3), Rivarol n'était pas l'initiateur de ces idées-là comme le siècle de Lumières en était riche, et alors elles entouraient Rivarol et c'était à lui de mettre ces idées dans une forme bien compréhensible pour le concours de l'Académie de Berlin. En effet, il était courant au XVIII^e siècle d'étudier les langues en se concentrant sur l'ordre des mots comme celui-ci donnait un critère à distinguer et à comparer les langues différentes et ainsi trouver les esprits de peuple symbolisés par leurs langues (Paveau et Rosier 2008 : 36).

Cela semble étrange aujourd'hui d'affirmer l'esprit d'une nation selon leur langue, puisque les langues et leurs systèmes intrinsèques sont différents et, dans une manière, incomparables. Normalement on note qu'il y a tant de choses historiques qui influencent les langues. Cependant l'entourage de Rivarol et ses précédents étaient résolus que la langue relève le mouvement de pensées et selon Rivarol l'ordre de la langue française est la plus logique, qui devrait être naturelle pour tout le monde comme si tous penseraient selon la même logique ayant la même conception logique. *La logique naturelle* qui se montre dans la citation au-dessus, était déjà nommé par François Charpentier (Suran 1930 : 253) selon lequel *l'ordre direct* correspond à la logique, au raisonnement intellectuel et celui d'*indirect* correspond aux émotions et aux sensations concluant que tous ont le même *sens commun* s'appuyant sur la même conception logique de l'ordre direct (sujet-verbe-objet).

Par conséquent, Rivarol défend l'universalité de la langue française en s'appuyant sur la métaphore de logique de la langue française, qui se désigne dans la forme de *simple*

ligne droite, il indique que les pensées françaises se forment selon la langue dans une manière géométrique :

On dirait que c'est **d'une Géométrie tout élémentaire**, de la **simple ligne droite** que s'est formée la Langue Française ; [...]. **La nôtre règle & conduit la pensée** ; celles-là [= grec et latin] se précipitent & s'égarer avec elle dans le labyrinthe des sensations, & suivent tous les caprices de l'harmonie ...(*D* : 90)

Comme dans le passage indiqué auparavant, Rivarol s'appuie sur la naturalité – « logique naturelle » – et sur la communauté – « sens commun ». Rivarol se sert de la géométrie élémentaire comme principe élémentaire régnant dans la langue de manière toute naturelle, le plus acceptables et compréhensibles pour tout le monde. L'usage de *géométrie* dans ce cas-là fait surgir encore une métaphore dont Rivarol se sert, on dirait qu'il s'agit d'une métaphore conceptuelle selon laquelle une idée est présentée en se servant de termes d'une notion ou phénomène plus concret et matériel. Dans ce cas-ci, on arrive aux conclusions à propos de la langue à cause de connaissances de la mathématique et plus concrètement de la géométrie, alors on conclut que la langue, selon Rivarol, nous renvoi au raisonnement, qui est comme la géométrie, ayant des figures dans l'espèce.

L'époque de Rivarol, le XVIII^e siècle ainsi le siècle de Lumières, était notamment influencé en grande partie de la philosophie du XVII^e siècle (Armand 2014 :61) d'où les penseurs comme René Descartes et Blaise Pascal s'occupaient des domaines assez variés au sens ordinaire d'aujourd'hui : la mathématique, la physique et la philosophie. C'est la philosophie où on voit des réflexions sur les nations, sur leurs esprits étant entremêlées au raisonnement logique, ainsi qu'à la mathématique. Dans le *Discours de la méthode*, Descartes note que le raisonnement est direct, et par conséquent clair, en mettant tous ceci au contexte de la géométrie. D'ailleurs il décrit que la géométrie parfaite reflète le monde parfait de la même manière comme le Dieu se reflète comme un Être parfait. Ainsi la langue claire se reflète dans la clarté d'esprit (Descartes 1637 : 24).

Rivarol, tout comme autres à cette époque, a comparé le système de pensées à un système mathématique. Blaise Pascal déjà décrit des esprits différents, ceux de l'esprit géométrique et ceux de l'esprit de finesse (Grasset 2008 :13-14). Cela peut nous indiquer que le génie de la langue français ait toujours eu un enclin vers le

raisonnement géométrique qui se montre sous la forme de la « simple ligne droit » rendant à l'esprit français une valeur de l'esprit géométrique. On en peut déduire que les Français possèdent l'esprit de la clarté, si l'esprit géométrique se forme de la langue qui est bien logique. Par conséquent, on y conclut que *la langue* peut avoir beaucoup de significations, et parmi eux *la clarté de pensées* et la géométrie du raisonnement.

L'ordre français et, de même manière, l'esprit de la clarté, face aux sensations qui sont plus intuitives, sont les essentialités de la pensée en formulant du raisonnement :

Or, cet ordre si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier l'objet qui frappe le premier : c'est pourquoi tous les Peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux tournures plus ou moins hardies, selon que leurs sensations ou l'harmonie des mots l'exigeoient ; & l'inversion a prévalu sur la terre, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que par la raison. (*D :89*)

Le français, ainsi que les Français connaissent leurs limites soit grâce à leur langue soit grâce à leurs propres caractéristiques nationales ce qui fait qu'ils ne sont pas guidés par les passions, mais plutôt par la raison car leur langue est « rigoureusement clair » en ligne droite ce qui montre leurs pensées qui sont de même manière « rigoureusement claires ». On en déduit que la langue montre la clarté d'esprit des Français dont les actions seraient correspondantes aux caractéristiques de la langue, puisque la langue s'occupe des pensées. Alors, la clarté d'une langue est vertueuse à une langue universelle. Néanmoins, on ne sait pas si les actions correspondantes à pensées claires, au raisonnement direct, ont une conséquence pour un monde.

3.3 La rhétorique de génie

Ici, il s'agit du « génie de la langue » qui selon Rivarol est tout le fondement d'une langue. On en a déjà parlé, en grand partie, au cours de notre analyse (cf. ch. 2.1), ainsi ici, on traitera plus précisément *le génie de la langue française* en nous appuyant sur nos connaissances obtenues au cours de l'analyse. Bien que la liste des *topoi* (à l'annexe 2) nous démontre que les caractéristiques de la langue française forment des groupes « variés » dont l'un est *le GLF*, il est un peu fallacieux, puisque, vraiment, la liste se compose des *topoi* montrant seulement la catégorisation de ce dont Rivarol a inventé ses arguments. Alors, quand il parle de la *clarté du français*, bien que celle-ci

dérive du génie, Rivarol ne montre pas un lien évident entre les deux. C'est la raison pourquoi la liste ne nous reflète pas la proximité entre les caractéristiques : elle nous montre les sujets dont il s'agit au cours du *Discours*, mais pas toujours les relations entre eux. Or, *le GL* est, rappelons-nous, comme un créateur, animateur de la langue avec ses aptitudes innées. Alors « les aptitudes innées », y compris la capacité du français d'être clair, font de quelque manière partie de toutes les caractéristiques qu'on a relevées.

En regardant du côté rhétorique, on y note une méthode de la persuasion : laisser l'auditoire faire ses propres conclusions et de ne pas représenter toutes les conclusions où l'orateur veut parvenir, ce qui peut augmenter la confiance de l'auditoire envers le locuteur, étant ainsi une preuve d'éthos. C'est pourquoi, on y est plus intéressé comment Rivarol joue avec cette notion du « GL » en tant que rhéteur puisque comme on a indiqué auparavant (cf. 2.1) le *GL* est quelque chose qui, premièrement, se forme selon la situation de la langue, qui, deuxièmement, est la base pour une langue, qui, troisièmement, a des caractéristiques des peuples, et qui, finalement, a la puissance pour modifier le cours d'une langue. Enfin, chez le *GL*, il s'agit du passé (la base), du présent (qui partage les caractéristiques d'un peuple) et de l'avenir (qui modifie le cours d'une langue). Il est par ailleurs à noter chez ce *Discours* que Rivarol l'a divisé en trois parties correspondant bien aux questions proposées par l'Académie de Berlin : *Qu'est-ce qui a rendu la langue Française universelle ? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ?*

Est-il une coïncidence que les trois questions proposées sont-elles aussi correspondantes au passé, au présent et à l'avenir ? On dirait que non, étant donné qu'il s'agit d'un discours qui est bien réfléchi contenant de style et de raisonnements, même si parfois contradictoires, qui trouvent sa validité dans son époque. Alors, on y est intéressé plutôt de l'engagement rhétorique de Rivarol et à cause de cela on y commente la composition du discours afin de rapprocher des questions : comment la discussion du *GLF* s'évolue au cours du *Discours* ? Comment Rivarol accomplit son objectif du discours – de montrer l'universalité de la langue française, et faire ainsi l'éloge du français ?

3.3.1 Mise en rapport avec les autres et avec le génie ancien

Première partie du discours se concentre sur les faits qui ont rendu la langue française universelle, ainsi il s'agit des faits antérieurs qui ont eu une influence au développement du génie du français. Dans cette partie-là, Rivarol n'indique pas le français en tant qu'une langue exemplaire, mais il se concentre plus sur les caractères des peuples et sur ce comment les caractères, et ainsi les génies des nations influencent le génie d'une langue. Alors son argumentation défendant l'universalité de la langue française se base plus sur l'histoire et sur le développement de l'Etat de la France, disant que le génie du français était en train d'évoluer.

L'introduction du *Discours* n'est pas du tout longue, ainsi il nous fait avancer à *narratio* où il démontre l'origine du français en exposant la naissance de celui-ci. Il n'y reste pas plus que 4 paragraphes et ainsi son raisonnement, *probatio* commence. Il est significatif que d'abord, Rivarol considère premièrement les pays et les langues, qu'il n'envisage pas comme des concurrents sérieux : l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Il mélange tout de suite les affaires politiques à la grandeur de la langue en parlant de leur langue, de leur paysage politique et de leur histoire. De plus, Rivarol ne juxtapose pas ces pays avec la France : c'est comme il ne nécessiterait pas montrer dans quelle manière la France se trouve mieux, car celui-ci devrait être évident. Ainsi Rivarol commence son argumentation plus loin pour que la fin serait plus fort.

Après un recours par des pays étrangers, Rivarol montre dans une forme de narration ce que la langue est pour une nation et de quelle manière les deux sont combinés. Ces pages (60-63) sont importants puisque c'est là où il forme sa thèse – le génie de la langue est lié aux caractères des peuples. Après cette partie, il montre l'Angleterre en juxtaposition avec la France où c'est la France qui brille surtout. Ainsi Rivarol met son opposant sous le regard, le montre dans un mauvais jour et dans cette impression-là il expose la grandeur de la France et ainsi la grandeur de sa langue, de ses gens, de sa politique, de sa littérature, même de sa géographie. Donc, pourquoi il fait tout cela ? On peut en conclure qu'il vise à démontrer qu'au cours de l'histoire les autres nations n'ont pas réussi à atteindre le statut afin de dominer avec son génie et ainsi avec sa langue et sa culture. Alors, on pourrait dire qu'en grande partie la première partie de ce discours est le blâme aux autres sur lequel s'appuyant, il fait l'éloge au génie

français. Dans ce discours, les deux, la blâme et l'éloge, vont ensemble, notamment, Rivarol montre les défauts des autres pour montrer la grandeur de la France.

Par conséquent l'un de composants de l'éloge du français se trouve sur son origine et de la situation mature de sa nation. C'est tout au début du *Discours* que Rivarol présente l'origine du français, le liant avec le latin et les jargons qui l'entouraient dans la Gaule à l'époque de naissance du français. Ainsi il montre le lien entre le génie latin et le génie français. Pour opposer cette caractéristique positive de la dérivation aux concurrents du français, Rivarol accentue les défauts de l'allemand qui ne dérive pas d'une langue ancienne et ne comporte pas de mémoire, tandis que le français, il vient du latin. Ainsi le français a une empreinte du génie du latin :

En effet, un Allemand qui apprend la langue française ne fait pour ainsi dire qu'y descendre, conduit par la langue latine ; mais rien ne peut nous faire remonter du français à l'allemand : il aurait fallu se créer pour lui une nouvelle mémoire (*D* : 50)

Néanmoins, hors d'emprunts au latin, le français est, en grande partie, influencé par les gaulois et ainsi par les jargons qui ont développé à cause des romains et gaulois. Rivarol essaie de contredire la mauvaise réputation de jargons disant que les jargons ont ajouté ce dont le français a eu besoin – une nature dont une caractéristique serait la naïveté qu'on voit dans la liste à l'annexe 2. Il ne diminue pas l'importance de jargons, puisque ses locuteurs étaient les ancêtres pour les Français, ainsi ils partagent le même nature et le caractère, le génie.

La naïveté qui dérive d'ancien génie est une caractéristique vertueuse dans le traitement de Rivarol comme celle-ci signifie des expressions naturelles. En effet, la naïveté se compose de peu de mots, ce qui est opportun pour la clarté et la raison, donc pour les essentialités françaises. Au traitement de Rivarol la naïveté régnant dans le français exclut les exagérations. Par exemple, l'un de désavantage chez l'italien est qu'il ne s'est pas naïf au sens *vrai* dans ce cas-là :

On y est toujours dans la fâcheuse alternative d'ennuyer ou d'insulter un homme. Enfin il paraît difficile d'être naïf [ou vrai] dans cette langue, et la plus simple assertion y est toujours renforcée du serment. (*D* : 60)

On a besoin de la naïveté car celle-ci est pleine de mémoire et des expressions naturelles, or, la naïveté, autrement dite *la simplicité* devrait naître elle-même sans la

forcer, vu que quand on la transmet d'un livre ce n'est plus la naïveté toute naturelle de soi. Rivarol constate que l'attitude vers la naïveté n'est pas toujours positive et il explique que celle-ci paraîtrait inopportune parce que les goûts ont changé et c'est grâce au goût français que sa langue a gagné sa maturité ainsi qu'elle est prête pour le statut de l'universalité :

...il a fallu plus de mille ans à la langue **française pour arriver à sa maturité**; on ne l'est pas moins quand on songe à la prodigieuse quantité d'écrivains qui ont fourmillé dans cette langue depuis le cinquième siècle jusqu'à la fin du seizième.... (D : 71)

Ce paragraphe nous démontre que le français et le génie de celui-ci était en progrès, et demandait du temps pour gagner sa maturité. Voilà, une autre méthode de l'orateur de montrer que selon les caractéristiques du français, il est bien une langue qui a mérité son statut parce qu'elle y a évolué, ainsi ce n'est pas en vain qu'il amplifie le français – il le mérite.

L'idée de la maturité de la langue nous oriente vers la discussion de situation de la nation. Alors, l'un de ses arguments principaux se trouve à ce que le caractère de la nation influence le cours d'une langue, dont on dérive que quand la nation n'est pas prête pour une langue universelle, elle peut lui donner des constructions tout à fait corrompues, et ainsi la rendre une langue du mauvais goût. Au cas de la France, cela était à cause de la société qui n'était pas prête et mature pour leur langue comme celle-ci dans sa naturalité était toujours claire : « la construction de la phrase fut toujours directe et claire » (D :72). Or la gouvernance du pays n'était pas. Les génies de langues anciens quand la langue française était déjà formée, a corrompu la langue française, puisque celle-ci était déjà formée, et ne nécessitait pas les « produits » de l'autre génie, chaque langue a son propre génie, comme chacun a son propre ADN. Néanmoins, lorsque le temps de la maturité de la société est venu avec la fondation de la monarchie, la langue adaptait les caractéristiques de la nation, en changeant, elle aussi, mature. La langue était prête :

Mais, quand la Monarchie, acquit plus de force et d'unité, il lui fallut refondre ces monnaies éparses et les réunir sous une empreinte générale [...] Enfin, **le bon goût ne se développa tout entier que clans la perfection même de la société : la maturité du langage et celle de la nation arrivèrent ensemble.** (D :72)

Alors, selon Rivarol, la langue et ainsi son génie a une grande mémoire dérivant du latin et du comportement gaulois, la présentation de ceci fait partie de la *narratio*, on nous présente l'historique d'un phénomène. D'autre côté, Rivarol commence à argumenté comment les autres langues et les autres nations n'ont pas ce dont une langue universelle a besoin, et pour montre un exemple modèle, il démontre la société mature de la France, ainsi la situation mature de sa langue. Donc, il utilise l'éthos et le pathos pour suggérer sur l'origine du français, mais il démontre les raisons pourquoi les autres langues et leurs génies ne mériteraient pas celui-ci en suggérant sur les preuves de logos. Ainsi il combine toutes les preuves artificielles.

3.3.2 Estime d'une harmonie de langue et de pensée

La deuxième question proposée par l'Académie de Berlin met en évidence le présent, alors il s'agit du GL au moment de l'énonciation. C'est la partie du discours où Rivarol révèle plus la langue intrinsèque en parlant de son ordre, y compris de sa clarté (cf. ch. 3.2), qui fait naturellement partie dans l'usage de la langue, de la prononciation et du caractère et ainsi de son estimation. Bref, dans cette partie-là il rend l'éloge à la langue française et moins blâme à des autres. On note que plusieurs ces caractéristiques-là, suscitées dans cette partie du discours, était déjà en quelque manière présentées chez les autres chapitres (cf. 3.1 et 3.2). Alors outre l'ordre et l'utilisation de la langue, on y est intéressé aux autres caractéristiques qui met le français à la position universelle dans le moment donné de l'énonciation.

Notre analyse de *topoi* (l'annexe 2) suggère que Rivarol y met le plus d'estime pour le *GLF*, ainsi il lui donne des caractéristiques exceptionnelles en ce moment-là, pendant l'énonciation, pour rendre celui-ci le plus prééminent : « Mais, si la rigide construction de la phrase gêne la marche du musicien, l'imagination du poète est encore arrêtée par le génie circonspect de la langue » (*D* :91). Ainsi il soutient le fait que le français contrôle ses limites ce qu'on a suscitées traitant de la prose française (cf. ch. 3.1.2.2) et ne favorise pas les vers et la musique qui se sert du style figuré. Le *GLF* est alors stable et ne traîne pas des éléments qui ne vont pas ensemble à la construction de phrases. Selon Rivarol, c'est une caractéristique vertueuse.

La cause pour cette caractéristique en tant que vertueuse peut provenir d'une notion qu'on a bien indiqué auparavant, c'est le « bel esprit » et l'« honnête homme qui

comprenait d'un ensemble de vertus, comme l'élégance, le raisonnement clair, etc (cf. ch. 3.1.2.1). Ainsi, on pourrait dire que la société française a vu dans quelque manière « le génie circonspect » de ses gens. Alors les gens d'esprit et les honnêtes gens se conduisaient selon l'archétype du *GLF* qui lui aussi est bien concret et circonspect dans son essence. Alors tel est le *génie*, tels sont les gens. La liaison entre le génie de la nation et le génie de la langue est évidente, cela ne devrait pas nous surprendre étant donné que, en ce temps-là, la langue et la nation étaient dans son essence tout à fait entremêlés. On pourrait même nous rappeler l'Ordonnance de Villers-Cotterêts signé en 1533 qui a constitué et formé l'alliance entre l'Etat et la langue (Cerquiglini *et al.* 2021).

Bien qu'on ait souligné plusieurs aspects du génie de la langue française, on n'a pas encore démontré comment la prononciation joue son rôle dans la prééminence d'une langue universelle. L'accentuation de la prononciation est une fois de plus faite en juxtaposition avec des autres nations : avec les langues du midi et les langues du nord en démontrant que le français n'est pas ni l'un ni l'autre, elle se trouve au milieu, il est *aurea mediocritas* par sa prononciation, et par son caractère. Rivarol oppose le français à l'exagération :

La prononciation de la Langue Française porte l'empreinte de son caractère : elle est plus variée que celle des Langues du midi, mais moins éclatante ; elle est plus douce que celle des Langues du nord, parce qu'elle n'articule pas toutes ses lettres. Le son de l'e muet, toujours semblable à la dernière vibration des corps sonores, lui donne une harmonie légère qui n'est qu'à elle. (*D* : 97)

Il est assez curieux que « le son de l'e muet » porte une importance du tel niveau, donnant au français son identité qui est lié d'une certaine manière à sa position géographique rendant la langue légèrement harmonieuse, et indiquant une fois de plus la raisonnable du français.

Alors la deuxième partie du discours répondant à la question « *Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ?* » était consacrée sur le présent et, comme on a vu, sur les détails de la langue française et n'était pas si engagé aux domaines outre la langue elle-même, par exemple, Rivarol n'y traite pas l'histoire et la politique d'une telle manière comme il le faisait dans la première partie de son discours.

3.3.3 Un bon goût pour la postérité

La dernière partie du *Discours* est consacrée à la question : est-il à présumer que la langue française conserve son universalité ? Cette partie du discours semble être d'une part la plus intéressante comme il envisage d'imaginer comment le français – et à cause de quelles raisons – va garder cette prééminence. Comme cette chapitre-ci est ainsi le dernier chapitre de ce mémoire, il est opportun de regarder la fin du discours, et réfléchir sur les manières comment est-il fini.

Rivarol y montre comment le français est, premièrement, incorruptible de manière que les deux styles du langage sont bien classés comme son régime politique (cf. ch. 3.1.2.2). Dans une manière réfutative, il soulève *la simplicité* de la langue française en tant que menace possible. On a indiqué auparavant la naïveté du français qui rendait la langue française plus simple et ainsi plus claire (cf. ch. 3.3.1). Néanmoins, Rivarol lui-même suggère que ses opposants peuvent y voir une qualité plutôt mauvaise à laquelle Rivarol réplique que le goût prévaut sur la quantité de mots. Le goût, selon lui, est un aspect sur lequel s'appuyant on produit les miracles de la langue, p. ex. la littérature : « Deux expressions qui conviennent à la même chose ne conviennent pas au même ordre de choses, et c'est à travers cette hiérarchie des styles que le bon goût sait marcher » (*D* : 102). Dans son argumentation il s'appuie sur la grandeur et la puissance française, alors normalement la langue de celui-ci est de même manière capable de surmonter les obstacles.

Comment ce goût est-il viable à la postérité ? Comment on gardera ce goût tant félicité ? La littérature, selon Rivarol, et ainsi le bel esprit va garder cette prééminence comme les grands écrivains, les grandes idoles, les grandes formes vont se fixer à la mémoire collectif formant les gens qui lisent les grandes œuvres écrites dans une langue exceptionnelle. Alors c'est le bel esprit qui conservera le bon goût à la postérité. Racine, Boileau, Molière, La Fontaine, Voltaire, Montesquieu, Buffon, ce sont les grands écrivains que Rivarol évoque comme des gardiens du français. Ainsi il s'appuie sur l'éthos attendu qu'avec leurs réputations célèbres, ces grands écrivains suscitent des émotions positives :

...Molière ou La Fontaine, revêtent leurs idées de toutes les formes populaires, mais avec tant de sel, de goût et de vivacité, qu'ils sont à la fois les modèles et les répertoires de leur langue. (*D* : 102)

La juxtaposition de la nation et de sa langue est un point suivant que Rivarol indique. Selon lui toutes les langues accompagnent normalement la mort de leur nation, mais les langues qui sont réussies à obtenir leurs perfections ne disparaissent pas. C'est bien le cas avec le français, comme Rivarol nomme les auteurs qui fournissent l'esprit français à la postérité, il se renforce sur l'héritage du français qui ne peut pas décéder : « Ces Grands-hommes nous échappent, il est vrai ; mais nous vivons encore de leur gloire, [...] l'immortalité que les Livres donnent à notre Langue... » (*D* : 106)

L'avant-dernier paragraphe présente l'importance de l'empire, et puisque l'empire de la France a pu donner l'immortalité aux gens en développant la culture (la littérature) et la science, elle est une langue qui ne perdra pas : « ...il ne restera plus à la Poésie que le langage de la raison & des passions ; & c'est un assez bel empire. » (*D* : 107), montrant qu'il n'y a pas d'autre choix que le français.

La fin du *Discours* n'a pas une conclusion certaine de manière que Rivarol présente ses arguments dans le dernier passage faisant ainsi le blâme à l'Angleterre et l'éloge à la France ensemble en parlant d'un nouvel élément dans le monde entier, de l'Amérique – ce qui montre bien qu'il y avait une course de colonisation qui se trouvait et dont on n'a pas su la fin :

Cependant l'Angleterre, témoin de nos succès, ne les partage point. Sa dernière guerre avec nous, la laisse dans la double éclipse de la littérature & de sa prépondérance ; & cette guerre a donné à l'Europe un grand spectacle. On y a vu un peuple libre conduit par l'Angleterre à l'esclavage, & ramené par un jeune Monarque à la liberté. L'Histoire de l'Amérique se réduit désormais à trois époques : Egorgée par l'Espagne, opprimée par l'Angleterre, & sauvée par la France. (*D* : 93)

Ainsi, Rivarol a montré le cours du GL en parlant surtout comment il a développé, de quelle manière il satisfait les gens en les donnant la simplicité de la compréhension, et comment le français va garder cette qualité. Pour ce dernier Rivarol fait une réponse indirecte : on comprend qu'il n'est pas probable pour un si grand empire qui est fourni de la culture marquée par grands talents, que la langue de celle-ci perdrait son importance et sa perfection. Surtout quand la science a évolué de telle manière qu'il était presque réalisable d'enregistrer la voix et ainsi la prononciation du français – grâce aux automates : « ...l'immortalité que les Livres donnent à notre Langue, des Automates vont la donner à sa prononciation... » (*D* : 106) – qui appartient au GLF.

Tous cela nous montre que la langue est à une telle position grâce à son pays, alors quand Rivarol défend sa langue maternelle, il défend la culture française, la politique française, la science française et toutes les autres caractéristiques de cette nation.

Conclusion

Ce mémoire se portait sur le traitement de la langue dans le discours *De l'universalité de la langue française* écrit par Antoine de Rivarol en 1784. Notamment comme l'auteur, Antoine de Rivarol, suggère la prééminence de la langue française qui prévaut les autres langues, on étudiait ses idées principales qui défendaient l'universalité de la langue française et ainsi reflétaient des valeurs liées aux pensées de la société du XVIII^e siècle en France. Pour cela, nous nous sommes servies de l'analyse de moyens rhétoriques, spécialement de preuves artificielles, dont celle de logos à laquelle nous avons accordé le plus d'attention comme celle-ci fait directement partie de l'argumentation. Par conséquent on était intéressé de savoir d'où dérive Rivarol ses arguments quand il parle de la langue au sens général, et est-ce que ces sources s'adaptent bien à des sources trouvées sur la langue française ? Si oui – comment ?

En nous servant de *topoi* de caractéristiques sur la langue, notre corpus final se composait de deux listes : une liste sur les caractéristiques de la langue au sens général et l'autre liste sur les caractéristiques du français dans le traitement de Rivarol. La première liste trouvée nous a indiqué que des sources principales dont Rivarol élabore ses idées en parlant de la langue au sens général sont *le génie de la langue*, *les deux styles dans le langage et la pensée*. Autrement dit, ces sources-là sont ce que Rivarol valorise le plus en regardant la langue. Pour bien comprendre ce que les sources, les *topoi* nous indiquent, nous avons cherché leurs significations au cours de ce *Discours*. Ainsi l'interprétation de ces *topoi* nous a renvoyé aux idées du XVIII^e siècle.

Dans le deuxième chapitre de notre mémoire, on voit que selon Rivarol le *génie*, c.-à.d. l'animateur de la langue joue un rôle énorme en constituant son destin : le *génie* s'occupe des essentialités de la langue, étant dans une relation inéluctable avec l'histoire et créant le chemin pour l'avenir. *Les deux styles dans le langage* introduit un règlement dans l'usage de la langue selon lequel Rivarol reconnaît le style naturel plus que celui de figuré à cause de la « fausseté des figures ». Cela nous a renvoyé à la conception qu'à cette époque-là, les mœurs et les manières étaient bien réfléchis et fixes. Alors, selon Rivarol il est important de savoir manier les styles pour que la langue puisse fleurir. La dernière caractéristique qu'on a observée chez la langue au

sens général était *la pensée* dont l'idée la plus apparente était que la langue puisse régner la pensée. Cette conception-ci nous a indiqué l'alliance éternelle entre la langue et la pensée, disant qu'on pense selon la langue, ainsi la pensée est directement dépendante de la langue.

Dans le troisième chapitre on montre qu'en traitant de la langue française, Rivarol se sert les *topoi* comme l'*usage de la langue*, *la clarté de la langue* et *le génie de la langue française*. Bien que ces dénominations de *topoi* soient un peu différentes de celles de la langue au sens général, on remarque que les *topoi* éminents y sont encore liés aux *topoi* sur la langue au sens général. Le *topos* de *l'usage de la langue* concerne les deux styles, celui de figuré et celui de naturel, et *la pensée* en tant qu'activité individuelle, et *la conversation* et *la littérature* en tant qu'activités communes. Comme en cas de la langue au sens général, il utilise l'analogie entre l'ordre de la langue, qui se reflète dans la pratique de la langue, et la gouvernance de la France. Voici, on voit un lien direct entre la structure du pays et de la langue. Alors Rivarol utilise les *topoi* de *l'usage de la langue* systématiquement afin qu'on considère que les activités pratiquées en langue rendent celle-ci universelle ce qui nous désigne le peuple, qui est constitué par les sujets de la langue.

Rivarol dévoile l'esprit français qui se révèle dans les usages de la langue et ainsi il fait l'éloge du français en s'appuyant sur les caractéristiques du peuple qui parle cette langue. *La clarté de la langue* pourrait ainsi d'une certaine manière faire partie de la langue intrinsèque, c.-à-d. décrire la syntaxe de la langue française et les systèmes dedans-là. Néanmoins, Rivarol y fait allusion à la symétrie de pensée française comme si le raisonnement était quelque chose qu'on pourrait mesurer. Alors Rivarol adapte aux Français (au peuple qui parle le français) une méthode raisonnée de penser. Tous cela se produit grâce au génie qui est comme un animateur de la langue s'occupant du destin de celle-ci. Alors d'une certaine manière la prééminence de la langue française est déjà inscrite dans le scénario de cette langue à l'aide de l'histoire de peuple et des hasards que le *Théatrum mundi*, dont le démiurge est *le génie*, a offert. Le français mérite le statut universel pour avoir mis en évidence son sujet – les Français et la France, qui joue un rôle extraordinaire et unique avec sa politique, ses mœurs, sa science et sa littérature.

Comme Rivarol est situé dans la longue tradition de la rhétorique, on était intéressé dans le dernier sous-chapitre de notre mémoire de savoir comment ces idées et les manières dont Rivarol a parlé, s'harmonisent avec le genre épideictique du notre discours. Pour démontrer ce qui est bien à respecter dans le moment d'énonciation, Rivarol met en évidence tous les preuves artificielles intra-rhétoriques : le logos, le pathos, l'éthos. Nous nous occupons plus de l'argumentation, ainsi on a montré le logos au cours du discours, mais l'éthos et le pathos sont également bien apparents, surtout en suscitant le bel esprit qui est effectivement lié à la culture française et par conséquent a une valeur aux idées de peuple. Le pathos est la manière avec laquelle Rivarol présente ses arguments qui suscitent les émotions : c'est son style abondant de figures et d'adjectifs, surtout en parlant du français – sujet qui fait émerger des adjectifs positives et alors que celui d'autres langues fait émerger les adjectifs plutôt négatifs.

Les formes cérémonieuses peuvent être la raison pourquoi Rivarol est étiqueté comme un « extrême droitiste » aujourd'hui. Comme il célèbre passionnellement la langue comme un phénomène qui est le miroir à son sujet – la nation –, pour cela, il place naturellement plus bas les autres nations. Or, ce qui est bien souvent oublié, c'est que Rivarol vise à persuader et à démontrer l'universalité de la langue française, tandis qu'il ne vise pas à entraîner vraiment la constitution de la langue française comme une langue mondiale. Ce dernier aspect ne retient souvent pas notre attention. Ainsi, autrement dit, Rivarol y exerce juste une manière de « bien parler » et cela peut être la raison pourquoi il se sert des formes trop exagérées et passionnelles pour nous. Afin, bien que Rivarol parle de la clarté et de la raison, il lui-même se sert de langage affectueux, alors il semble que les affections et les passions se manifestent naturellement sans tenir compte des avantages que la raison peut nous fournir bien que la raison doive d'une certaine manière dominer dans notre monde. Donc, d'une certaine manière Rivarol présente le dualisme naturel humain où la théorie et la pratique ne correspondent pas l'un à l'autre, où la raison et la passion s'opposent.

Références

ANSCOMBRE, J.-C. 1995. « La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? » in *Hermès, La Revue* 1995/1, n° 15, 185–198.

ARMAND, G. 2014. « A propos d'une accroche éditoriale. Rivarol et la francophonie » in *Mots. Les langages du politique* n° 106, p. 61-70

BARTHES, R. 1970. « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », in *Communications*. n 16, pp. 172-223. En ligne https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1970_num_16_1_1236. Consulté le 2 mai 2021.

BOUSSEL, C. La perception du grand homme dans les textes préfaciels de deux dictionnaires : Le Dictionnaire de l'Académie française (éd. 1798), le projet de Rivarol Claire Bousset p. 119-130

MARTIN, J. (2015). Jean-Luc Chappey, « Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, listes de noms, réputation des Lumières à Wikipédia » : in *Champ Vallon, La Chose publique*, 2013. *Annales historiques de la Révolution française*, 1(1), 246- 248. En ligne <https://doi.org/10.4000/ahrf.13476> Consulté le 2 mai 2021.

CERQUIGLINI *et al.* = CERQUIGLINI, B. ; SINETY, P. de. ; BAUD, C. 15.03.2021. « Donner sa langue au roi, le français sur ordonnance », dans *Le cours de l'histoire : La langue française, une histoire politique* [une série sur France Culture]. éd. Xavier Mauduit. En ligne <https://www.franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire/la-langue-francaise-une-histoire-politique-14-donner-sa-langue-au-roi-le-francais-sur-ordonnance>. Consulté le 2 mai 2021.

CHARPENTIER. F. 1683. *De l'excellence de la langue française*. En ligne <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k504948/f643.item>. Consulté le 2 mai 2021.

CNRTL = Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. *Esprit*. En ligne <https://www.cnrtl.fr/definition/esprit>. Consulté le 25 avril 2021

CNRTL = Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. *Caractéristique*. En ligne <https://www.cnrtl.fr/definition/caract%C3%A9ristique>. Consulté le 26 avril 2021.

DESCARTES, R. 1637. *Discours sur la méthode*. En ligne http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/discours_methode/discours_methode.html. Consulté le 2 mai 2021.

DOURY, M. 2016. *Argumentation : analyser textes et discours*. Paris : Armand Colin.

GAFFIOT, F.1934. *Genius*. Dans *Dictionnaire illustré Latin-Français*. En ligne <http://micmap.org/dicfro/search/gaffiot/genius>. Consulté le 25 avril 2021.

GRASSET, B. M-J. 2008. « Le sens pascalien du mot esprit et les trois ordres », in *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, Presses Universitaires de France, Tome 133, p. 4-29.

KÄSPER, M.; TOHVRI, E. 2015. « Geroges Frédéric Parrot' prantsuse nimest, päritolust ja retoorikast: rektori tervituskõne keisrile ja selle lausumiskontekstid », in *Tuna. Ajalookultuuri ajakiri*, 1, p. 36–50.

KENNEDY, G. A. 1999. *Classical Rhetoric and Its Christian and Secular Tradition from Ancient to Modern Times*. Chapel Hill et London :The University of North Carolina Press.

LAKOFF, G ; JOHNSON, M. 2011. *Metafoorid, mille järgi me elame*. Tallinn : TLÜ Kirjastus.

LAUZON, M. 2011. *Signs of Light : French and British Theories of Linguistic Communication, 1648–1789*. Ithaca et London : Cornell University Press.

LEWIS, C. T ; SHORT, Ch. 1879. *Genius*. Dans *A Latin Dictionary*. En ligne <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/text?doc=Perseus:text:1999.04.0059:entry=genius>. Consulté le 25 avril 2021.

LITTRÉ, E. s.d. *Honnête homme*. Dans *Dictionnaire Littré*. En ligne <https://www.littre.org/definition/honn%C3%AAt>e. Consulté le 25 avril 2021.

PAVEAU, M-A ; ROSIER, L. 2008. *La langue française. Passions et polémiques*. Paris : Vuibert.

PERELMAN, C.; OLBERCHTS-TYTECA, L. 2008. *Traité de l'argumentation*. Bruxelles : Editions de l'Universalité de Bruxelles

POEL, M. van der. 2016. « Topics and loci communes » in *The Metadiscourse of Renaissance Humanism. Renæssanceforum 11*, p. 111-126

PÄLL, J. 2021. « Ununevad distsipliinid: sõnakunst kui mõttekunst. Filosoofia valdkondade poetika ja retoorika sünnist Kreekas ja edasikestmisest mujalgi » in *Keel ja Kirjandus: Poetika* n° 1-2 /2021, p. 26-49.

REBOUL, O. 2001. *Introduction à la rhétorique*. Paris : Presses Universitaires de France.

RIVAROL, A. de. 1930. *De l'universalité de la langue française*. Texte établi et commenté par Th. Suran. Paris : Henri Didier.

ROUSSEAU, J-J. 1762. *Émile ou De l'éducation*. En ligne http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/emile/emile_de_education_1_3.pdf. Consulté le 2 mai 2021.

SIOUFFI, G 2015. « Le “ génie de la langue ” au XVIIe et au XVIIIe siècle », in *L'Esprit Créateur*, Summer 2015, Vol. 55, No. 2, Penser le génie à travers ses usages, p. 62-72.

SIOUFFI, G. 2010. *Le génie de la langue française*. Paris : Honoré Champion Éditeur.

TLFi = Le Trésor de la langue française informatisé. *Génie*. En ligne <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=3710026365;r=1;nat=;sol=0>. Consulté le 25 avril 2021.

Corpus

D = RIVAROL, A de. 2013. *Discours sur l'universalité de la langue française*. G. Dessons éd. Paris : Manucius (Le philologue).

Resümee

„„Keele“ mõtestamine Antoine de Rivaroli kõnes „Prantsuse keele universaalsusest““

Käesolev bakalaureusetöö uurib 18. sajandi prantsuse kirjamehe Antoine de Rivaroli kõnet prantsuse keele universaalsuse kohta. Uuritav kõne kannab originaalis pealkirja „De l’universalité de la langue française“. Töö eesmärk on leida, mismoodi iseloomustab kõne autor keelt kui üldist mõistet, mis on kõigil inimestel ühine, ja kitsamas mõistes kindlat, ühe rahvusega seonduvat ehk antud juhul prantsuse keelt. Töö lähtepunktiks on arusaam, et keelele omistatud omaduste järgi saab järeldada, mida väärtustab nende lausuja keeles enim.

Töö on jaotatud kolmeks peatükiks. Esimeses peatükis esitatakse eelteadmiseid nii kõne autori, Antoine de Rivaroli kohta kui ka uurimuses vajaminevaid retoorikaalaseid teadmisi. Lisaks kirjeldatakse peatükis meetodit, mille alusel luuakse vajaminev korpus, et kõne analüüsi lihtsustada. Selleks kasutatakse *topos*’te uurimist, mis on otsapidi seotud retoorika ühe veenmisviisi logosega, mis tegeleb eelkõige argumenteerimisega. Seega on käesoleva bakalaureusetöö üheks eesmärgiks tuvastada kõige tihedamini kajastuvad *topos*’ed Rivaroli argumentatsioonis, mis tõendavad prantsuse keele universaalsust.

Bakalaureusetöö teises ja kolmandas peatükis analüüsitakse kõige sagedamini esinevaid keelele omistatud omadusi ja tunnuseid, millega Rivarol keeli kirjeldab. Töö teises peatükis vaadeldakse *topos*’te analüüsi tulemusena tehtud esimest nimekirja, mis käsitleb Rivaroli arusaama „keelest“ kui üldisest nähtusest. Siit vormub, et Rivarol peab kõige olulisemaks keele *génie*’d ehk vaimuhiilgust, mis on oma olemuselt kui üleloomulik jõud, mis suunab oma objekti „eluteel“. Lisaks selgub, et Rivarol väärtustab keeles loomuliku ja kujundliku stiili kindlaid piire, mille kohaselt rikub liigne kujundlik väljendus selget ja tõelist mõtet. Rivaroli keelekäsitluse kolmandaks omaduseks on selle lahutamatu seos mõtlemisega, mille alusel määrab keel inimese mõtte(mustreid).

Kolmandas peatükis arutletakse prantsuse keelele omistatud omadusi. Sealt selgub, et Rivarol väärtustab prantsuse keeles enim „keele kasutust“, „selgust“ ja „*génie*’d“. Need täiendavad eelnevalt leitud keele kui üldise fenomeni omadusi, kuid on

kindlama konnotatsiooniga, kandes prantsuse ühiskonna ilminguid. „Keele kasutuse“ all annab Rivarol mõista, et prantsuse keele üliluslikkus tuleneb selle väärkast kasutamisest, mis ilmutab prantsuse vaimu. Keele „selgus“ on seotud keelesisese loogilise süsteemiga ehk lausestruktuuriga, mis on prantsuse keeles alus-öeldis-sihitis (SVO). Rivarol, toetudes tol ajal ühiskonnas käibel olevatele uskumustele, kasutab seda tõestusena selgetele mõtetele, mis prantsuse keeles teostatakse, andes märku, et nii kuis on keel, nii on ka mõtted. See järeldus viitab varasemalt loodud eeldusele, kus Rivarol käsitles keelt kui üldist fenomeni. Kolmanda peatüki kolmas alapeatükk käsitleb prantsuse keele *génie*'d, kuid vaatleb selle esitlust retoorilises vaatepunktis ehk kuidas ehitab Rivarol *génie*'d kui oma põhiargumenti kõnes üles, ja kuidas see tõendab prantsuse keele üliluslikkust. *Génie* vormumist on Rivaroli kõnes näha kolme-etapiliselt: minevikus, olevikus, tulevikus, seejuures kirjeldab ta nii teiste riikide „ebasoodsaid“ *génie*'sid laites neid ning selle arvelt osutades kiitust prantsuse *génie*'le.

Bakalaureusetöö analüüsist selgub, et Rivarol kasutades klassikalise retoorika süsteemi järeldab prantsuse keele üliluslikkust paljuski toetudes prantsuse kultuurile ja poliitikale, mis avalduvad keeles, kas keele kasutuse või keelesisese süsteemi läbi.

Annexe 1 : La liste de caractéristiques de la langue au sens général trouvées dans le discours

1. Le génie et le caractère de la langue

- a. Les difficultés
 - i. La difficulté de définir
 - ii. Des idées très composées
- b. L'articulation
 - i. La douceur et l'âpreté des articulations
 - ii. L'abondance ou la rareté des voyelles
 - iii. La prosodie
 - iv. Des articulations fixes
- c. Les mots
 - i. L'étendue des mots
 - ii. Les filiations des mots
 - iii. La prosodie des mots
- d. Les constructions
 - i. Le nombre et la forme des tournures
 - ii. Des constructions entre les aspects langagiers
 - iii. Les règles et les modèles (suivis par écrivains)
- e. Les caractéristiques des peuples :
 - i. Les langues se mêlent entre elles comme les peuples
 - ii. Le même pas (de la parole, de la pensée, du génie) avec le caractère des peuples ; similarité de la langue et génie à la peuple
 - iii. Le génie de la nation selon lequel une nation entière parle
 - iv. Un peuple pauvre et ignorant n'ayant jamais une langue riche
- f. Le goût des langues les plus célèbres : le goût (le caractère/ le génie) de la langue aidant à se référer à une langue / de trouver la langue parfaite

2. Deux styles dans le langage

- a. Le style naturel
 - i. Un lien commun à tous les gens
 - ii. Des causes physiques comme le fond des langues
 - iii. Un lien commun à toutes les langues
 - iv. Un signe nécessaire pour décrire le monde
 - v. L'organe vocale étant invariable
- b. Le style figuré
 - i. L'imagination comme style figuré
 - ii. La métaphore comme style figuré
 - iii. Expressions figurées du langage
 - iv. Le simulacre du style naturel
- c. La relation entre les deux styles
 - i. Les limites faibles du style naturel et style figuré, ce qui corrompt la langue
 - ii. L'effort du style figuré à l'idéal paraissant plus grand que la nature et le style naturel
- d. Les défauts du style métaphorique/figuré
 - i. Le style figuré comme un germe de corruption
 - ii. La tendance vers l'exagération du style métaphorique
 - iii. L'édifice de l'imagination du style figuré/métaphorique

- iv. Les défauts d'adapter le style figuré à des pensées
- v. Les tourments désavantageux afin d'exprimer ses pensées
- vi. L'imagination et l'oreille comme maîtresses du discours ayant sacrifié l'ordre du raisonnement : pas de l'ordre du raisonnement quand l'imagination et l'oreille ont prévalu le discours
- vii. La richesse de la langue : le style figuré double la richesse de la langue (ce qui n'est pas une vertu)

3. La pensée

- a. La pensée dans la prose
 - i. La prose liée étroitement à la pensée
 - ii. La pensée nue dans la prose, ce qui la rend mieux que les vers
 - iii. La prose plus jugée – plus du raisonnement ?
- b. La pensée dans les vers
 - i. Les inversions compliquant les pensées
 - ii. Les inversions sacrifiant l'ordre du raisonnement
 - iii. La rime conduit par des rênes, pas de sens clair
 - iv. Les vers conduit par la mesure du vers, pas de sens clair
- c. Le raisonnement
 - i. L'absence de vêtements d'une pensée comme une vertu
 - ii. Le sens de la phrase nécessaire
 - iii. La sensation et le raisonnement essentiels aux langues
 - iv. L'ordre du raisonnement nécessaire
- d. L'alliance de la parole et la pensée
 - i. La parole rendant la pensée visible : fait voir la pensée
 - ii. La parole en tant qu'une pensée qui se manifeste
 - iii. La pensée comme une parole intérieure et cachée
 - iv. La pensée manifestant en parole

4. Les mots

- i. Les mots en tant qu'hommes : les mots ayant des même caractéristiques qu'hommes
- ii. Les mots éternels ayant de nombreux dérivés et tenant beaucoup à d'autres
- iii. Premiers mots qui sont éternels pour une langue
- iv. Les mots isolés, sans harmonie tombant sans recommandation et sans appui
- v. La correspondance avantageuse des mots
- vi. Le mot nécessaire
- vii. Les mêmes mots entre des langues différentes

Annexe 2 : La liste de caractéristiques de la langue française trouvées dans le discours

1. Le génie, le caractère

- a. L'exceptionnalité
 - i. Le goût française
 1. Le bon goût du français
 2. Le goût de la langue inséparable de ses peuples
 - ii. Le génie circonspect de la langue française
 - iii. Une probité unique attachée au génie de la langue française
 - iv. L'esprit/ le nature
 1. L'esprit avantageux
 2. L'allure plus mâle
 - v. Le génie ancien
 1. Le génie imitant celui du grec
 2. La naïveté naturelle du génie ancien faisant la route pour la suivante
- b. L'articulation
 - i. Moins de l'éclat comme un avantage
 - ii. Denué de la prosodie : pas de prosodie
 - iii. La douceur avantageuse
 - iv. La prononciation éternelle
 - v. Le son de l'e muet semblable à la dernière vibration des corps sonores
 - vi. La prononciation dominante un peu plus sourde
 - vii. Non-articulation de toutes les lettres comme un avantageux
- c. Les mots
 - i. La pauvreté avantageuse : peu de mots
 - ii. Les paroles de paix
 - iii. Les mots pas sonores afin que la musique les repousse
- d. La marche
 - i. La marche débarrassée
 - ii. La marche leste et dégagée
 - iii. Le mouvement heureux,
 - iv. L'allure plus mâle
- e. La liaison de la langue au peuple
 - i. Liée à un peuple poli
 - ii. L'estime de la langue française dépendante celle de la Nation

2. La clarté de français par excellence

- a. L'exclusivité
 - i. La clarté unique
 - ii. Admirable clarté comme un base éternelle
- b. La construction de la phrase
 - i. La construction de la phrase toute française élégante
 - ii. La construction de la phrase sure
 - iii. La construction de la phrase directe et nécessairement clair
 - iv. Les alliances de mots e
- c. L'ordre
 - i. La simple ligne droite

- ii. Le désordre ancien
 - iii. L'arrangement des mots de ligne droite essentiel
 - iv. L'ordre direct et clair
 - v. L'ordre favorable contraire aux sensations
 - vi. L'ordre et la suite avantageux
 - vii. L'ordre direct dominant dans la prose
 - viii. **L'ordre** de la phrase direct et nécessairement clair
 - 1. Le sujet de la phrase en premier lieu
 - 2. Le verbe en deuxième lieu
 - 3. L'objet en troisième lieu
3. Les reproches faits envers le français ; les vertus
- a. L'extrême délicatesse fait à la langue française
 - b. La pauvreté du français
 - c. La maturité
 - i. Les éléments incorporés
 - ii. Les ailes à la langue française reçus du théâtre grec
 - d. L'abondance
 - i. L'abondance avantageux
 - ii. Beaucoup de genres d'éloquence français
 - iii. L'abondance de la langue française injuste à juger par des grands écrivains
4. La naissance et la dérivation
- a. Lq corruption du latin avantageuse pour la naissance du français
 - b. Les règles de latin mutilés en français
 - c. Les expressions Celtes et Latines arbitraires dans le français ancien
 - d. Des barbaries anciennes dans la langue française
 - e. La multitude de patois avantageux pour la naissance du français
 - f. La domination avantageuse du français dans tous les traités
5. **L'usage de la langue**
- a. La pensée
 - i. La confiance sure et sage à la pensée du français
 - ii. Le langage de **la raison** et des passions
 - iii. **Les pensées** et l'élégance plus importants chez le français
 - b. Langue écrite et langue parlée du français
 - i. L'essence penché vers la conversation
 - ii. Des formes propres à la conversation
 - c. Les styles d'usage de la langue langage
 - i. Le classement
 - 1. Les styles classés comme les sujets dans le ,onarchie du français
 - 2. La hiérarchie de styles comme bon goût
 - ii. Le style naturel
 - 1. La prose donnant l'empire au français: la prose, un emblème des pensées
 - iii. Le style figuré en tant que la poésie et la musique
 - 1. Le figures de style justes et simples en français
 - a. La prose de la langue française s'enrichissant de tous les trésors de l'expression
 - 2. La poésie et la musique
 - a. L'équilibre avec les vers et les rimes

- b. La valeur de vers pas importants
 - c. La prose valant mieux que les vers
 - d. Les vers français atteignant les mêmes hauteurs que la prose française
 - e. La langue française ne possédant pas ce qui devra à la musique & aux vers – avantageux parce qu’elle est claire
 - f. Les figures pathétiques sont propres à exciter les grandes passions dans l’art oratoire et dans l’art poétique,
3. La dérivation de figures de style au français
- a. Les figures de style – désavantageux pour le français – sont pris de langues anciennes
 - b. Les figures de styles dérivant des langues anciennes: adapté des langues anciennes à la langue française
 - c. Des metrum dérivant de la littérature ancienne du français
 - d. Des vers dérivant de la littérature ancienne du français
- d. La capacité du français
- i. Le français en tant qu’il peut traduire, et véritablement explique l’auteur : puissance de traduire et expliquer l’auteur du français
 - ii. **Le contrôle** dans la tempête : peut maintenir le calme
 - iii. La frugalité didactique
- e. Les formes
- i. Les formes populaires à la fois les modèles et les répertoires de français
 - ii. Les formes idéales d’écrivains du français
 - iii. Formes propres à la conversation du français
6. L’immortalité
- a. L’immortalité que les livres donnent à la langue
 - b. La littérature éternelle
 - i. Grands écrivains
 - c. La réputation française agrandi

Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina, Beatrice Veidenberg,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) minu loodud teose „Traitement de la langue dans le *Discours sur l'universalité de la langue française* d'Antoine de Rivarol“, mille juhendajad on Marge Käsper ja Janika Päll, reprodutseerimiseks eesmärgiga seda säilitada, sealhulgas lisada digitaalarhiivi DSpace kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.
2. annan Tartu Ülikoolile loa teha punktis 1 nimetatud teos üldsusele kättesaadavaks Tartu Ülikooli veebikeskkonna, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace kaudu Creative Commons'i litsentsiga CC BY NC ND 3.0, mis lubab autorile viidates teost reprodutseerida, levitada ja üldsusele suunata ning keelab luua tuletatud teost ja kasutada teost ärieesmärgil, kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.
3. olen teadlik, et punktides 1 ja 2 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.
4. kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei riku ma teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse õigusaktidest tulenevaid õigusi.

Beatrice Veidenberg

18.05.2021